

PTI 2005-2007 des arrondissements

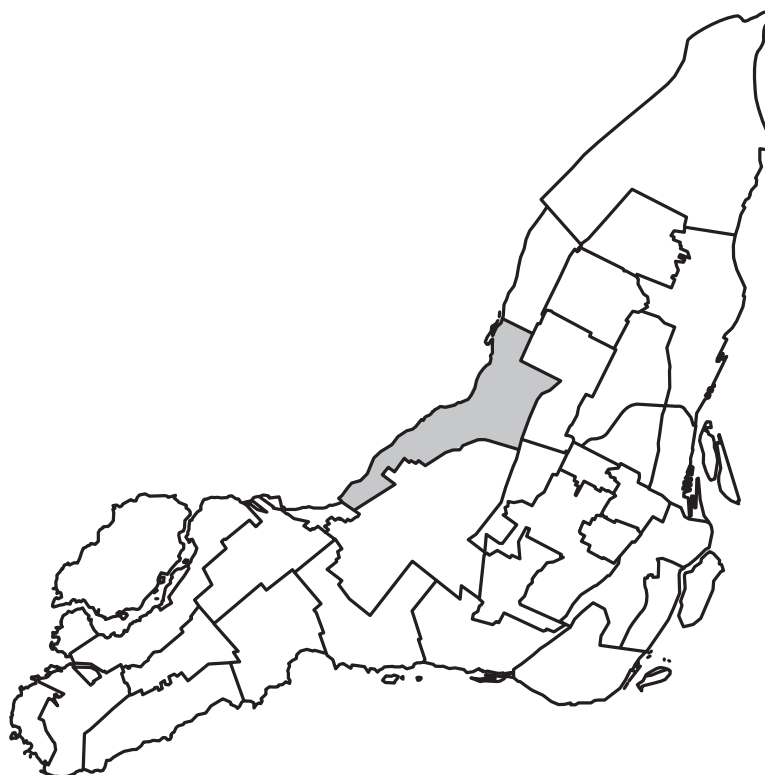
Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement.

TABLE DES MATIÈRES

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE 2005 DES ARRONDISSEMENTS

▪ Ahuntsic-Cartierville	1.1
▪ Anjou	2.1
▪ Beaconsfield-Baie d'Urfé	3.1
▪ Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	4.1
▪ Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest	5.1
▪ Dollard-Des Ormeaux–Roxboro	6.1
▪ Dorval–L'Île-Dorval	7.1
▪ Kirkland	8.1
▪ Lachine	9.1
▪ LaSalle	10.1
▪ L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue	11.1
▪ Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	12.1
▪ Montréal-Nord	13.1
▪ Mont-Royal	14.1
▪ Outremont	15.1
▪ Pierrefonds-Senneville	16.1
▪ Plateau-Mont-Royal	17.1
▪ Pointe-Claire	18.1
▪ Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est.....	19.1
▪ Rosemont–La Petite-Patrie	20.1
▪ Saint-Laurent	21.1
▪ Saint-Léonard	22.1
▪ Sud-Ouest	23.1
▪ Verdun	24.1
▪ Ville-Marie	25.1
▪ Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	26.1
▪ Westmount et Hydro Westmount	27.1

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le budget du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a été modifié au cours de l'année. L'ajout à l'enveloppe d'un montant de 3,5 M\$ s'explique par le report des crédits non utilisés de 2003 ainsi que par des subventions non prévues lors de la confection du PTI 2004-2006. Les dépenses en 2004 du PTI seront de l'ordre de 9,8 M\$ et permettront la réalisation de plusieurs projets.

Dans le cadre du volet développement, l'arrondissement a poursuivi les travaux entrepris en 2003 dont la construction de la Maison des jeunes au parc de Mésy. De plus, dans le contexte du projet Montréal bleu, nous avons débuté l'aménagement de la promenade Beauséjour. L'ensemble de ces travaux correspond à un emprunt à la charge des contribuables d'un montant de 1,1 M\$.

Pour le volet protection, 8,7 M\$ ont été investis dans les projets suivants :

- un investissement de 2,1 M\$ pour divers travaux dans les parcs :
 - des aires de rouli-roulant aux parcs Ahuntsic et Marcelin-Wilson ont été aménagées;
 - des aires de jeux aux parcs Sainte-Odile, Gabriel-Lalemant, Henri-Julien, Nicolas-Viel et Place L'Acadie ont été réaménagées;
 - l'aménagement du terrain de soccer du parc Auteuil s'est finalisé et celui du parc Henri-Julien a débuté;
 - les bandes de l'aréna Ahuntsic ainsi que la salle polyvalente du chalet du parc Saint-Simon-Apôtre ont été réaménagées;
- les infrastructures routières de l'arrondissement étant l'objet d'utilisations intenses, ce qui cause leurs détériorations rapides, une somme de 4,3 M\$ a été consentie à la réfection de 7,1 km de chaussées;
- un montant de 0,5 M\$ a été investi pour la reconstruction d'une conduite secondaire sur la rue Chabanel;
- des crédits de 1,0 M\$ ont été alloués au remplacement de véhicules afin de contrer en partie le vieillissement du parc de véhicules de l'arrondissement;
- un montant de 0,3 M\$ était consacré à l'enfouissement de fils;
- et 0,5 M\$ pour divers autres travaux.

Ce texte est un extrait du document qui a été approuvé par le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville le 8 septembre 2004.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, une limite d'emprunt de 7,8 M\$ sera alloué au programme d'immobilisations. Voici les principaux projets retenus.

Volet protection

Une somme de 1,3 M\$ sera investie afin de réaménager les parcs de l'arrondissement. De ce montant, 0,2 M\$ seront consacrés à la poursuite de travaux débutés en 2004, notamment la réfection du terrain de soccer au parc Henri-Julien.

Des crédits de 4,1 M\$ sont prévus au programme de réfection routière pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée, ainsi que pour des travaux touchant les trottoirs et les bordures. De cette somme, 0,2 M\$ seront investis pour compléter des travaux débutés en 2004.

Un montant de 0,3 M\$ sera alloué à la réfection de toitures, 0,7 M\$ pour le remplacement de certains de nos véhicules et 0,1 M\$ pour divers autres travaux de protection.

L'ensemble du volet protection représente un emprunt total de 6,5 M\$.

Volet développement

Le montant que l'arrondissement prévoit investir dans ce volet est de l'ordre de 1,3 M\$.

Du PTI 2005-2007 un montant de 1,0 M\$, dont 0,5 M\$ en 2005, est prévu pour acquérir un terrain dans le cadre du projet du Complexe multifonctionnel de Cartierville.

Nous prévoyons également compléter le développement de deux projets résidentiels soit les projets Beau-Bois et Olivier pour un montant de 0,7 M\$ et investir 0,1 M\$ pour d'autres projets de développement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
36024	Aménagement - bibliothèques et maison de la culture	65,0	-	-	65,0	-	65,0
34024	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	375,0	100,0	-	475,0	-	475,0
40003	Programme de dotation d'installations sportives	500,0	500,0	-	1 000,0	-	1 000,0
68056	Programme de gestion de la désuétude informatique	20,0	15,0	-	35,0	-	35,0
42301	Programme de protection des bâtiments sportifs	15,0	-	-	15,0	-	15,0
66056	Programme de protection des bâtiments administratifs	319,0	68,0	-	387,0	-	387,0
66172	Programme de protection des cours de service	-	1 808,0	750,0	2 558,0	-	2 558,0
55836	Programme de protection des infrastructures routières	-	1 692,0	6 060,0	7 752,0	-	7 752,0
34224	Programme de réaménagement de parcs anciens	931,0	300,0	-	1 231,0	-	1 231,0
55733	Programme de réfection routière	4 178,0	850,0	-	5 028,0	-	5 028,0
68024	Programme de remplacement de véhicules	700,0	300,0	-	1 000,0	-	1 000,0
16000	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	801,0	177,0	-	978,0	-	978,0
Total		7 904,0	5 810,0	6 810,0	20 524,0	-	20 524,0

Arrondissement d'Anjou



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu pour 2004, s'est ajouté 350,0 \$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003 ainsi qu'un montant de 272,0 \$ que l'arrondissement a injecté à même ses surplus accumulés.

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement prévoit réaliser en 2004 les projets suivants et y investir les montants indiqués : travaux de réfection dans les rues, incluant des travaux majeurs du boulevard Joseph-Renaud et du boulevard des Sciences et ce, afin de suivre notre programme de réfection de chaussée annuel (2,2 M\$), réaménagement de parcs (1,0 M\$), l'achat de véhicules pour la voirie (500,0 \$), travaux majeurs de réfection d'immeubles (600,0 \$) et finalement des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc sur la voie de service du boulevard Métropolitain (650,0 \$).

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement prévoit la mise en place d'une piste cyclable hors rue, (150,0 \$) sur le boulevard les Galeries d'Anjou entre Jean-Talon et Saint-Zotique ce, dans le but de relier la piste cyclable du côté nord-est de l'arrondissement à celle du côté nord-ouest. La prochaine étape dans ce dossier est de relier ces deux tronçons au côté sud-ouest de l'arrondissement par une passerelle au dessus de l'Autoroute 40 au niveau du boulevard les Galeries d'Anjou. Également, l'arrondissement prévoit l'aménagement du secteur Anjou-sur-le-Lac (550,0 \$).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant d'investissement de 5,1 M\$ correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 5,1 M\$ sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement.

En raison des modifications apportées au programme triennal d'immobilisations au niveau du « fonds de l'eau », nous avons soumis ou listé quelques projets pour un total de 1,0 M\$. Il est impérieux de procéder à la modernisation de la station de pompage de Belfroy qui date du début de la municipalité, soit près de 40 ans et dont les panneaux de contrôle sont désuets et le remplacement de pièces très précaire. Ce projet sera celui priorisé par l'arrondissement.

Volet protection

L'arrondissement prévoit pour 2005 environ 3,3 M\$ dans son programme de réfection de pavage. Nous avons également prévu des montants additionnels pour les dossiers de l'amiante dans les édifices municipaux (100,0 \$) et la mise aux normes des feux de circulation (190,0 \$) dans le cas où les travaux amorcés en 2004 et complétés en 2005 nécessiteront des modifications ou des ajustements.

Il est de l'intention de l'arrondissement de procéder au réaménagement de parcs anciens afin de moderniser les jeux et le mobilier urbain dans ces aires de loisirs (515,0 \$).

Volet développement

L'arrondissement prévoit prolonger le sentier piétonnier le long du bassin de rétention (400,0 \$) et ce, à la suite de son plan directeur de développement du secteur Anjou-sur-le-Lac.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement d'Anjou prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68509	Acquisition d'équipement et développement de systèmes informatiques	50,0	100,0	100,0	250,0	-	250,0
36147	Construction d'un centre communautaire et culturel	-	-	2 000,0	2 000,0	-	2 000,0
40014	Construction d'une piscine et d'une pataugeoire - centre Roger-Rousseau	-	325,0	500,0	825,0	-	825,0
10509	Développement résidentiel - Anjou-sur-le-lac	400,0	350,0	-	750,0	-	750,0
68709	Programme d'acquisition de petit équipement	25,0	25,0	-	50,0	-	50,0
59509	Programme de mise aux normes des feux de circulation	190,0	150,0	150,0	490,0	-	490,0
66509	Programme de protection des bâtiments administratifs	100,0	-	-	100,0	-	100,0
42509	Programme de protection des bâtiments sportifs	170,0	237,0	95,0	502,0	-	502,0
34509	Programme de réaménagement de parcs anciens	515,0	1 640,0	90,0	2 245,0	-	2 245,0
55510	Programme de réfection routière	3 298,0	1 821,0	1 713,0	6 832,0	-	6 832,0
68609	Programme de remplacement de véhicules	400,0	500,0	500,0	1 400,0	-	1 400,0
Total		5 148,0	5 148,0	5 148,0	15 444,0	-	15 444,0

Arrondissement de Beaconsfield-Baie d'Urfé



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Beaconsfield-Baie d'Urfé.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original de 4,1 M\$ prévu pour 2004 s'est ajoutée la même somme de 4,1 M\$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003 ou de projets ayant été réalisés à un coût moindre.

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement prévoit réaliser les travaux suivants et y investir les montants indiqués.

Un montant d'environ 4,5 M\$ est consacré aux travaux de réfection routière et d'infrastructures souterraines incluant des travaux majeurs au village du boulevard Beaconsfield et la rue Sherbrooke entre Windermere et Woodside, ainsi qu'au programme de resurfacement annuel des rues et à l'élimination de pompes de surverse.

En ce qui concerne l'entretien des terrains et des installations sportives, un montant de 1,5 M\$ est planifié pour la réfection du parc Centennial, la conversion de la surface naturelle du terrain de soccer City 1 en surface synthétique et pour des travaux liés aux équipements de jeux dans les parcs de Baie d'Urfé et au parc de planche à roulettes.

Des travaux de réfection et d'amélioration des immeubles municipaux sont en voie de réalisation pour un montant de 1,0 M\$; notamment les rénovations du bureau d'arrondissement, de l'édifice The Grove et de l'édifice Centennial Hall, ainsi que la conversion du chauffage au gaz naturel pour les sept édifices du secteur Baie d'Urfé.

L'acquisition et le remplacement de véhicules et d'équipement informatique désuet seront effectués pour un montant de 1,2 M\$.

Volet développement

L'arrondissement ne réalisera aucune dépense pour des projets de développement. Ces dépenses, lorsque requises, sont à la charge du promoteur.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

Pour 2005, l'arrondissement disposera d'un budget d'investissement de 3,1 M\$ qui correspondra à des emprunts à la charge des contribuables, par secteur concerné. Il faut aussi tenir compte des investissements à réaliser par les services corporatifs qui devraient être de l'ordre de 2,5 M\$.

Volet protection

Les dépenses se scindent en quatre grands blocs; infrastructures et réfection routière, réaménagement de parcs locaux, réfection et entretien des immeubles municipaux, et acquisition et remplacement de véhicules.

La réfection du boulevard St-Charles, une voie artérielle, devrait se poursuivre sous l'égide du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE). Nous souhaitons voir la réalisation des travaux sur environ la moitié du boulevard, entre les viaducs et les limites nord de l'arrondissement, pour un montant pouvant atteindre 1,5 M\$. Dans la même veine, la réfection de la rue Sherbrooke, une voie locale, serait réalisée grâce à l'appui financier du SITE pour près de 1 M\$ et à une contribution d'environ 608,0 \$ de l'arrondissement. De plus, une somme de 500,0 \$ sera consacrée au programme de resurfacement et d'amélioration de circulation autour des écoles.

Le remplacement d'équipement dans les aires de jeux ainsi que la réfection d'une partie du parc Christmas et du parc City Lane nécessiteront une somme de 225,0 \$.

Plusieurs immeubles municipaux voient certaines de leurs installations dépasser leur durée de vie utile. Des investissements annuels atteignant plus de 1,3 M\$ par année sont hautement prévisibles et doivent être réalisés pour éliminer la vétusté de certains équipements et pour maintenir un seuil raisonnable de qualité pour d'autres bâtiments.

Quant à l'acquisition et le remplacement de véhicules, les dépenses prévues sont d'environ 500,0 \$ et assurent aux employés de l'arrondissement des équipements de travail adéquats et performants pour l'exécution de leurs tâches.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2005.

Impact des investissements

L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
66507	Programme de protection des bâtiments administratifs	1 312,0	500,0	1 500,0	3 312,0	-	3 312,0
34507	Programme de réaménagement de parcs anciens	225,0	25,0	25,0	275,0	-	275,0
55607	Programme de réaménagement de rues	100,0	100,0	720,0	920,0	-	920,0
55617	Programme de réfection routière	1 008,0	2 020,0	400,0	3 428,0	-	3 428,0
68507	Programme de remplacement de véhicules	500,0	500,0	500,0	1 500,0	-	1 500,0
Total		3 145,0	3 145,0	3 145,0	9 435,0	-	9 435,0

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le budget d'investissement prévu pour 2004 est de 13,0 M\$ (subventions incluses). À ce budget s'est ajouté 6,6 M\$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003. Le budget modifié est donc évalué à 19,6 M\$.

Les dépenses projetées d'investissement de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG) pour l'année 2004 sont de l'ordre de 7,0 M\$.

Une partie des sommes non dépensées en 2003 est actuellement utilisée pour la planification de la construction de trois importants centres :

- Centre communautaire et bibliothèque du 6767, chemin de la Côte-des-Neiges;
- Centre communautaire Saint-Raymond;
- Centre communautaire Mountain Sights.

La mise en chantier des trois centres énumérés ci-dessus devrait se faire en 2005.

Volet protection

L'un des principaux objectifs de l'arrondissement de CDN–NDG est de moderniser ses installations aquatiques et de maximiser la qualité de l'eau qu'on y trouve. En 2004, diverses améliorations sont apportées à la piscine extérieure de la Confédération ainsi qu'aux pataugeoires Georges-Saint-Pierre, Trenholme, de Kent, Van Horne, Jean-Brillant, Macdonald et McLynn.

Soucieux de préserver la qualité de ses espaces verts, l'arrondissement de CDN–NDG procède aussi actuellement au réaménagement des parcs Macdonald et Benny ainsi qu'à la planification des travaux pour les parcs de Kent, William-Bowie et William-Hurst.

D'autre part, les investissements effectués afin de renouveler la flotte de véhicules de l'arrondissement se poursuivent.

L'arrondissement met également l'accent sur les infrastructures en injectant quelque 3,0 M\$ dans la réfection de conduites d'eau, de trottoirs et de rues.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

L'arrondissement de CDN-NDG prévoit investir 9,0 M\$ (subventions incluses et après ristournes) en projets d'infrastructures au cours de l'année 2005. Ceci correspond à un coût net de 6,2 M\$.

Volet protection

La poursuite de la modernisation des installations aquatiques de l'arrondissement permettra de compléter les travaux entamés à la piscine de la Confédération.

Soucieux de préserver la qualité de ses espaces verts, l'arrondissement de CDN-NDG continuera d'investir dans le réaménagement de ses parcs.

Une fois la planification entièrement terminée, l'arrondissement de CDN-NDG entamera la transformation de l'édifice situé au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges en centre communautaire et en bibliothèque. Ce projet nécessitera un emprunt de 2,4 M\$ (au net) de la part de l'arrondissement. Les gouvernements provincial et fédéral participeront aussi financièrement à ce projet fort attendu par les résidents et organismes de ce secteur de Côte-des-Neiges.

En ce qui a trait au réseau routier, l'arrondissement compte poursuivre ses efforts déployés en 2004 en continuant à mettre l'accent sur les tronçons prioritaires.

Volet développement

Étant donné que tous les projets en question sont entamés et qu'ils nécessitent une étroite supervision, l'arrondissement de CDN-NDG a choisi de mettre l'accent sur ceux-ci et de bien les mener à terme avant d'en amorcer de nouveaux.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les investissements de l'année 2005 dans le Centre communautaire Mountain Sights, le Centre communautaire Saint-Raymond ainsi que le Centre communautaire / bibliothèque du 6767, chemin de la Côte-des-Neiges auront un impact sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement.

Il faut souligner que le projet de transformation de l'édifice situé au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges en centre communautaire et en bibliothèque nécessitera une remise récurrente de crédits additionnels par la Ville centre. Ce soutien additionnel doit se traduire par une bonification du budget de l'arrondissement en 2005 et pour les autres années à venir.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
30080	Construction d'une bibliothèque et d'un centre communautaire - Côte-des-Neiges Nord	5 243,0	1 072,0	-	6 315,0	-	6 315,0
34133	Programme d'amélioration des aires de jeux	55,0	55,0	55,0	165,0	-	165,0
69092	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	50,0	50,0	50,0	150,0	-	150,0
42302	Programme de protection des bâtiments sportifs	588,0	500,0	2 650,0	3 738,0	796,0	4 534,0
34227	Programme de réaménagement de parcs anciens	225,0	500,0	325,0	1 050,0	-	1 050,0
67851	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	400,0	1 877,0	400,0	2 677,0	-	2 677,0
42201	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	450,0	-	339,0	789,0	1 385,0	2 174,0
55734	Programme de réfection routière	1 500,0	2 000,0	1 857,0	5 357,0	-	5 357,0
68027	Programme de remplacement de véhicules	500,0	500,0	500,0	1 500,0	-	1 500,0
Total		9 011,0	6 554,0	6 176,0	21 741,0	2 181,0	23 922,0

Arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Pour l'exercice de 2004, l'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest avait en main un budget d'investissement de 3,9 M\$. Une partie de ce montant, soit 1,2 M\$, a servi au remplacement de véhicules et équipements. Par ailleurs, au niveau des parcs et les aires de jeux, l'arrondissement a investi 379,0 \$. L'arrondissement a également veillé à la protection des infrastructures et les aqueducs en investissant 750,0 \$ et 800,0 \$ dans la réfection routière. Un montant de 500,0 \$ a été alloué à l'installation des feux de circulation sur la rue Fleet. Le solde de l'enveloppe budgétaire ainsi que le surplus de l'année 2003, ont servi au renouvellement des équipements, du matériel informatique ainsi qu'à divers travaux effectués dans les parcs et les bâtiments publics.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, l'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest prévoit dépenser la somme de 5 M\$.

Volet protection

L'arrondissement procédera au renouvellement de sa flotte d'automobiles avec un investissement de 1,7 M\$ pour réduire la moyenne d'âge des véhicules tout en diminuant les frais d'entretien.

Afin de faciliter la circulation, un montant de 550,0 \$ est également prévu pour la sécurité routière. Pour la protection des infrastructures, l'arrondissement prévoit investir 1,1 M\$.

Également, une somme de 1,2 M\$ sera investie afin d'améliorer les bâtiments municipaux. Par ailleurs, des sommes sont également prévues pour l'amélioration des parcs et le service informatique.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2005.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
34710	Programme d'amélioration des aires de jeux	163,0	77,0	77,0	317,0	-	317,0
68710	Programme de gestion de la désuétude informatique	205,0	97,0	97,0	399,0	-	399,0
59610	Programme de mise aux normes des feux de circulation	550,0	259,0	259,0	1 068,0	-	1 068,0
42610	Programme de protection des bâtiments sportifs	1 230,0	579,0	579,0	2 388,0	-	2 388,0
55710	Programme de réfection routière	1 114,0	524,0	524,0	2 162,0	-	2 162,0
68610	Programme de remplacement de véhicules	1 738,0	818,0	818,0	3 374,0	-	3 374,0
Total		5 000,0	2 354,0	2 354,0	9 708,0	-	9 708,0



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Dollard-Des Ormeaux–Roxboro.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu pour 2004, s'est ajouté 0,4 M\$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003.

Les sommes allouées ont été consacrées à l'entretien des infrastructures, au rajeunissement de la flotte de véhicules et à la mise à niveau des équipements de parcs. Une partie de cette somme a été pour sa part utilisée pour ajuster l'offre à la demande au niveau des besoins des citoyens qui fréquentent notre centre aquatique et nos terrains de soccer et football.

Volet protection

La réfection de diverses rues de l'arrondissement aura représenté un investissement de 1,5 M\$ pour 2004. Au niveau des bâtiments municipaux, près de 1,0 M\$ ont été consentis pour le réaménagement des bureaux du centre aquatique ainsi que l'aménagement d'un vestiaire familial et d'une plus grande salle de musculation pour répondre plus amplement aux besoins des usagers.

La somme de 1,1 M\$ a pour sa part été utilisée pour le remplacement de véhicules et d'équipements.

Enfin, au-delà de 2,0 M\$ ont été investis pour le réaménagement de parcs et espaces verts, dont 1,8 M\$ pour l'aménagement d'un terrain synthétique de soccer.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2004.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En tenant compte d'un montant brut de 4,5 M\$ alloué au programme triennal d'immobilisations de notre arrondissement, voici les principaux projets que nous avons retenus.

Volet protection

La réfection de diverses rues de l'arrondissement ainsi que l'installation de feux de circulation et feux pour piétons compteront pour plus de la moitié de nos dépenses d'investissement en 2005.

Pour sa part, le programme de remplacement de véhicules et d'équipements entraînera un investissement de 800,0 \$.

De plus, au-delà de 1,4 M\$ seront consentis pour le réaménagement de parcs et espaces verts ainsi que la rénovation de bâtiments municipaux.

Volet développement

Aucun projet important de développement n'est prévu pour 2005.

Impacts des investissements sur le budget de fonctionnement

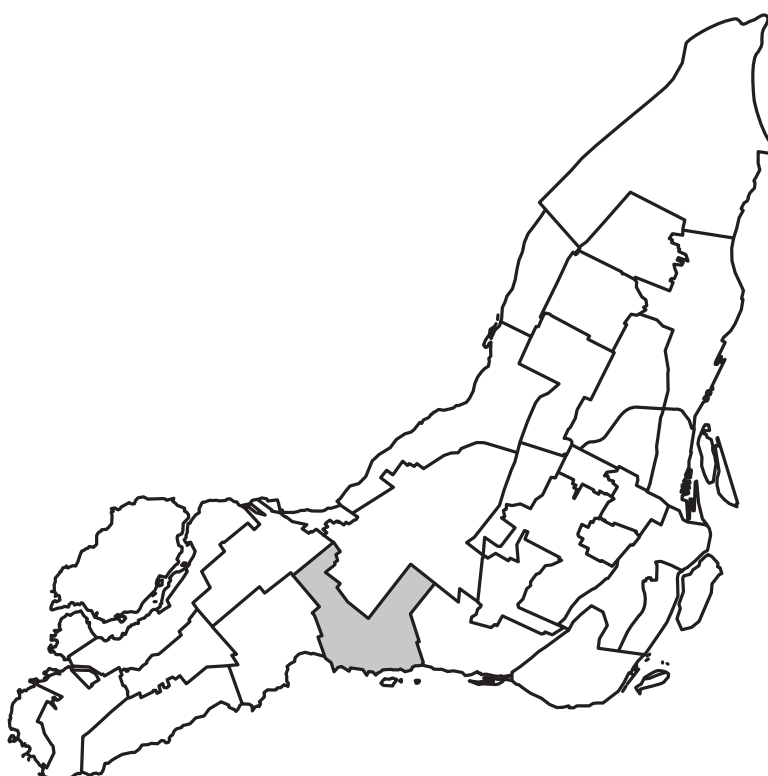
Les projets présentés au PTI 2005-2007 ne généreront aucun coût additionnel et permettront de maintenir constants les coûts d'entretien inclus dans le budget de fonctionnement 2005.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68511	Acquisition d'équipement et développement de systèmes informatiques	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
59511	Programme d'atténuation des effets de la circulation	350,0	350,0	350,0	1 050,0	-	1 050,0
34511	Programme de réaménagement de parcs anciens	681,0	681,0	681,0	2 043,0	-	2 043,0
67511	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	750,0	750,0	750,0	2 250,0	-	2 250,0
55711	Programme de réfection routière	1 789,0	1 789,0	1 789,0	5 367,0	-	5 367,0
68611	Programme de remplacement de véhicules	800,0	800,0	800,0	2 400,0	-	2 400,0
Total		4 470,0	4 470,0	4 470,0	13 410,0	-	13 410,0

Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

En 2004, le programme triennal d'immobilisations modifié de l'arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval prévoyait une somme de 13,5 M\$ qui a été principalement investie dans la réalisation de projets d'infrastructures, dans la réfection de bâtiments et d'installations ainsi que dans le renouvellement d'équipements et de véhicules.

Parmi les projets les plus importants, dont les investissements totalisent près de 12,2 M\$, se trouvent les suivants : la reconstruction de l'avenue St-Louis sud 2e partie, des boulevards Pine Beach nord et sud et de l'avenue Georges V, la réhabilitation de conduites d'aqueduc dans plusieurs rues du secteur nord, le resurfaçage des avenues Clément nord, Deacon et Strathmore nord ainsi que la réfection de diverses chaussées, trottoirs et bordures.

Par ailleurs, pour assurer le maintien de ses bâtiments et de sa flotte de véhicules, l'arrondissement a investi tout près de 1,1 M\$ dans la réfection ou la restauration des bâtiments des centres aquatiques, de l'édifice des Travaux publics, de divers chalets dans les parcs, ainsi que dans le remplacement de huit véhicules.

Enfin, sur le plan culturel et sportif, notons le développement de la deuxième phase de notre logiciel facilitant la gestion de l'offre d'activités de loisirs, l'amélioration des équipements des centres aquatiques, l'acquisition d'équipements de terrains sportifs, l'acquisition d'équipements de planche, le tout totalisant un investissement d'un peu plus de 0,2 M\$.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En tenant compte d'un montant brut de 4,4 M\$, correspondant à un coût net de 2,7 M\$ alloué au programme triennal d'immobilisations, voici les principaux projets que l'arrondissement compte entreprendre en 2005.

Volet protection

Avec une enveloppe de près de 2,2 M\$, l'arrondissement prévoit procéder au resurfaçage des rues Castlefield, Graham, Neptune nord, Parkfield (de Rockcliffe à St-Louis), Starling nord, Thorncrest nord, Westwood et Wilshire. Des travaux de reconstruction de trottoirs sont également prévus à travers l'arrondissement et pour un montant de 0,5 M\$. L'ensemble de ces travaux permettra d'améliorer la qualité de nos infrastructures et d'augmenter le niveau de service offert à nos citoyens.

De plus, en sus des montants déjà prévus au budget 2005, l'arrondissement effectuera la demande au SITE afin que la reconstruction complète de l'avenue Thorncrest sud soit prévue dans le cadre des travaux de construction du collecteur de drainage (effectués par les services centraux). Certaines reconstructions de rues débutées tardivement en 2004, dont les boulevards Pine Beach nord et sud, risquent de devoir être complétées au printemps 2005.

L'entretien des bâtiments de l'arrondissement et le remplacement de la flotte de véhicules feront encore cette année l'objet d'une attention particulière, avec des investissements de plus de 1,1 M\$. Le réaménagement d'aires de jeu, de diverses installations de loisir et l'harmonisation des systèmes de gestion de bibliothèque sont également prévus, afin d'en améliorer l'accessibilité, de les rendre conformes aux normes en vigueur et de répondre aux besoins des utilisateurs, générant des dépenses de près de 0,6 M\$.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2005.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68516	Acquisition d'équipement et développement de systèmes informatiques	15,0	-	-	15,0	-	15,0
42220	Aménagement - centre communautaire et de loisirs	10,0	14,0	15,0	39,0	-	39,0
34071	Aménagement d'aires de jeux	37,0	-	-	37,0	-	37,0
34072	Construction de bâtiments ou d'infrastructures à des fins sportives ou communautaires	-	-	400,0	400,0	-	400,0
43200	Programme d'amélioration des activités de travaux publics	65,0	300,0	127,0	492,0	-	492,0
34029	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	400,0	285,0	140,0	825,0	-	825,0
32501	Programme de réaménagement de parcs anciens	50,0	62,0	50,0	162,0	-	162,0
43100	Programme de réfection des bâtiments municipaux	375,0	215,0	75,0	665,0	-	665,0
42210	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	140,0	230,0	380,0	750,0	-	750,0
55701	Programme de réfection routière	2 763,0	1 838,0	1 819,0	6 420,0	-	6 420,0
53501	Programme de réhabilitation d'infrastructures	20,0	20,0	20,0	60,0	-	60,0
68501	Programme de remplacement de véhicules	531,0	500,0	500,0	1 531,0	-	1 531,0
Total		4 406,0	3 464,0	3 526,0	11 396,0	-	11 396,0

Arrondissement de Kirkland



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Kirkland.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Les investissements de 3 M\$ prévus au budget de 2004 ont été totalement effectués, le programme de réfection routière ayant entraîné l'essentiel de ces dépenses. Ces sommes ont permis d'entreprendre, entre autres, les projets suivants.

Les travaux de réhabilitation de la rue Old Park, Caravelle et Montague, qui représentent environ 60 % du budget total, ont été réalisés afin d'améliorer la qualité des infrastructures et d'accroître la sécurité des citoyens. Dans le domaine des loisirs, l'arrondissement a poursuivi son programme de modernisation et de remplacement des structures de jeux dans les parcs existants. De plus, une somme de 600,0 \$ a été utilisée pour la réhabilitation de l'Aqueduc des rues Viger, Michel et sous l'Autoroute Transcanadienne. Enfin, une dépense de 300,0 \$ a été réalisée conformément au programme de remplacement des véhicules afin de rajeunir la flotte existante.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En tenant compte d'un montant brut de 4,4 M\$ alloué au programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) de notre arrondissement, voici les projets retenus.

Volet protection

Devant l'abondance des projets à réaliser dans l'arrondissement, il est souvent difficile d'établir les priorités. Toutefois, il faut résoudre le problème des nombreuses rues dont la chaussée est gravement endommagée. L'arrondissement verra donc à injecter une somme de 1,665 M\$ dans la réfection de ces rues. Le programme annuel de réfection routière de l'arrondissement, à lui seul, représente environ 39 % du budget total d'investissements.

L'arrondissement entend poursuivre son programme de remplacement des véhicules qui a pour but de réduire la moyenne d'âge de son parc de véhicules, tout en diminuant les frais d'entretien. Un investissement de 165,0 \$ permettra de réaliser cet objectif. Par ailleurs, une somme de 445,0 \$ sera allouée à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social pour entretenir et remplacer les équipements de jeux, pour améliorer la surface des terrains de tennis aux parcs Canvin et Holleuffer. Une somme additionnelle de 2,0 M\$ est prévue pour l'aménagement d'un chalet au Parc des Bénévoles.

Dans le cadre du programme des mesures d'urgence, une somme de 128,0 \$ est injectée pour munir nos ateliers municipaux d'une génératrice afin de parer à toute éventualité.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2005.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements inscrits au PTI 2005-2007 génèrent des frais additionnels au budget de fonctionnement. La construction du chalet au Parc des Bénévoles nécessitera une somme de 60,0 \$ et aura un impact récurrent sur le budget de fonctionnement de 2006.

Investissements par projets et programmes*(en milliers de dollars)*

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
32016	Aménagement - parc des Bénévoles	2 000,0	-	-	2 000,0	-	2 000,0
68703	Programme d'acquisition d'équipement	128,0	-	-	128,0	-	128,0
34103	Programme d'amélioration des aires de jeux	80,0	60,0	-	140,0	-	140,0
34203	Programme de réaménagement de parcs anciens	365,0	-	-	365,0	-	365,0
55703	Programme de réfection routière	1 665,0	1 540,0	1 206,0	4 411,0	-	4 411,0
68003	Programme de remplacement de véhicules	165,0	-	-	165,0	-	165,0
Total		4 403,0	1 600,0	1 206,0	7 209,0	-	7 209,0

Arrondissement de Lachine



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Lachine.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le programme d'investissement de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2004, a engendré des dépenses de 4,3 M\$. Celles-ci ont été effectuées dans un esprit de consolidation des acquis.

Parmi les projets réalisés, notons particulièrement les travaux de rénovation au Port de plaisance, la revitalisation du marché public, la réfection de la rue Notre-Dame, de la 18^e Avenue à la 25^e Avenue, la réfection des rues Camille et Richmond, le soutien aux nombreux développements domiciliaires avec, entre autres, l'ajout d'un feu de circulation sur la 32^e Avenue, le remplacement des véhicules, le réaménagement de certains plateaux sportifs et l'aménagement de parcs.

Les autres dépenses d'investissement ont été réalisées dans la mise à niveau de certains appareils de jeux, dans la réfection de certains bâtiments, dans un programme de remplacement d'éclairage routier et enfin, dans l'installation de caméras de surveillance.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, l'arrondissement de Lachine prévoit investir un montant net de 3,7 M\$ pour réaliser ses projets d'immobilisation. La très grande majorité de ces investissements sont en lien direct avec la prestation de services à la population.

Volet protection

Comme par les années passées, une partie des investissements sera réalisée en vue de maintenir les acquis et d'assurer la pérennité des équipements en place. Ainsi, 945,0 \$ seront dépensés dans les parcs et espaces verts. Le resurfaçage de certaines artères sera réalisé grâce à un investissement de 1,2 M\$. Le coût de réfection de certains bâtiments est estimé à 585,0 \$, alors que le programme de remplacement des véhicules se voit accorder un budget de 450,0 \$.

Volet développement

En 2005, l'arrondissement prévoit que les travaux du mur antibruit le long de la 2-20 et le prolongement de la rue Victoria débiteront au printemps, le tout en collaboration avec le ministère des Transports du Québec.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement, si ce n'est qu'une réduction des frais d'entretien de certains de nos actifs.

Investissements par projets et programmes locaux

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
44017	Mesures d'atténuation du bruit le long de l'autoroute 20	-	500,0	-	500,0	-	500,0
68717	Programme d'acquisition de petit équipement	150,0	-	-	150,0	-	150,0
34617	Programme d'amélioration des aires de jeux	175,0	-	-	175,0	-	175,0
68517	Programme de gestion de la désuétude informatique	150,0	100,0	100,0	350,0	-	350,0
58517	Programme de mise aux normes des feux de circulation	50,0	50,0	50,0	150,0	-	150,0
66517	Programme de protection des bâtiments administratifs	215,0	50,0	50,0	315,0	-	315,0
32517	Programme de réaménagement de parcs anciens	770,0	250,0	-	1 020,0	-	1 020,0
42517	Programme de réfection des bâtiments sportifs et communautaires	370,0	25,0	-	395,0	-	395,0
55717	Programme de réfection routière	1 197,0	2 302,0	3 027,0	6 526,0	-	6 526,0
68017	Programme de remplacement de véhicules	450,0	400,0	450,0	1 300,0	-	1 300,0
57517	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	50,0	-	-	50,0	-	50,0
Total PTI local		3 577,0	3 677,0	3 677,0	10 931,0	-	10 931,0

Investissements par projets et programmes corporatifs

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
Programme Renouveau urbain							
55088	Programme Renouveau urbain	200,0	-	-	200,0	-	200,0
Total PTI corporatif		200,0	-	-	200,0	-	200,0

Arrondissement de LaSalle



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de LaSalle.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le montant brut d'investissement de 12,7 M\$ prévu au budget 2004 a été entièrement dépensé. Cette somme a surtout permis d'entreprendre des travaux visant la protection des acquis de l'arrondissement, lequel a injecté 3 M\$ dans la réfection des infrastructures souterraines de l'avenue Stirling, de la rue Édouard et de la 2^e Avenue, trois rues inscrites au programme Infrastructures Canada-Québec pour des travaux d'un coût total de 9 M\$, 450,0 \$ dans la réhabilitation de conduites d'eau, 1,174 M\$ dans le renouvellement du matériel roulant, 533,0 \$ dans les réfections de parcs, espaces verts et plateaux sportifs. Au chapitre du développement, LaSalle a profité du programme Renouveau urbain pour investir 933,0 \$ dans la résolution de problèmes d'humidité au centre sportif Dollard-St-Laurent et de condensation à l'Aquadôme, l'installation de jeux d'eau et d'écrans végétaux dans des parcs et l'aménagement d'une piste piétonne en bordure du fleuve.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En tenant compte d'un montant de 6,632 M\$ alloué en 2005 au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, voici les principaux projets retenus.

Volet protection

L'arrondissement investira 3,45 M\$ dans la réhabilitation d'infrastructures souterraines et/ou la réfection routière. Une somme de 700,0 \$ servira au renouvellement du parc de véhicules. Par ailleurs, 100,0 \$ seront investis dans la remise en état des abribus, 382,0 \$ dans la poursuite du programme d'aménagement des parcs pour l'installation de jeux pour les aînés dans les parcs Hébert, Jeannotte et Highlands et la réalisation de la phase 2 des travaux au parc Lefebvre, enfin 100,0 \$ seront alloués à la gestion des systèmes informatiques.

Volet développement

Relativement au volet développement, l'arrondissement de LaSalle investira 300,0 \$ au pont Latour (accès au pont par l'avenue Dollard) et sera appuyé par Montréal qui y engagera plus de 3 M\$ à même son PTI, 100,0 \$ dans l'aménagement des berges selon un plan directeur en préparation. LaSalle est prêt à entreprendre la réalisation de la phase 2 du projet d'aménagement du parc des Rapides et demandera à Montréal d'utiliser dès maintenant 1,5 M\$ de son PTI, conditionnellement à l'inscription de ce projet au programme Infrastructures Canada-Québec.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68160	Programme de gestion de la désuétude informatique	100,0	150,0	150,0	400,0	-	400,0
34210	Programme de réaménagement de parcs anciens	1 982,0	500,0	500,0	2 982,0	-	2 982,0
55700	Programme de réfection routière	3 450,0	1 708,0	3 208,0	8 366,0	-	8 366,0
68018	Programme de remplacement de véhicules	700,0	1 174,0	1 174,0	3 048,0	-	3 048,0
56300	Remplacement d'abribus (propriété de l'arrondissement)	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
56400	Travaux sur l'avenue Dollard - nord du pont Latour	300,0	-	-	300,0	-	300,0
Total		6 632,0	3 632,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

La portion 2004 du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement était de 4,512 M\$ en dépenses nettes dont 548 000 \$ pour l'aménagement d'un nouveau parc riverain à Sainte-Geneviève financés à même l'enveloppe des projets structurants. Une somme de 1,4 M\$ a été allouée à la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts pour L'Île-Mercier, 300 000 \$ pour la réfection d'une station de pompage d'égouts de L'Île-Bizard et près de 600 000 \$ pour la réfection complète de deux rues. L'arrondissement a contribué pour 400 000 \$ à la construction d'une nouvelle caserne de pompiers à L'Île-Bizard. 600 000 \$ ont été investis dans le renouvellement de la flotte de véhicules et près de 400 000 \$ dans la mise aux normes de bâtiments municipaux. Enfin, 200 000 \$ ont été investis dans la mise aux normes de parcs et l'acquisition de terrains pour fin de parcs.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

L'enveloppe limite d'emprunt de l'arrondissement totalise 3,388 M\$ pour l'année 2005 dont 96 % seront investis dans des travaux de protection des infrastructures et équipements existants. À ce montant s'ajouteront 547 000 \$ du programme des fonds structurants pour réaliser la dernière phase de l'aménagement du parc riverain de Sainte-Geneviève. Les 4 % du PTI consacrés au développement le seront pour l'aménagement de parcs dans deux nouveaux quartiers résidentiels. Quant au volet protection, il sera réparti comme suit. À la suite de la réalisation d'un plan directeur des parcs et espaces verts en 2004, une première phase de mises aux normes sera réalisée pour 435 000 \$, principalement dans le secteur de L'Île-Bizard. Un montant de 497 000 \$ sera alloué à la mise aux normes de bâtiments municipaux dont 225 000 \$ pour le réaménagement du centre socio-culturel de L'Île-Bizard. Le reste ira pour les piscines, les bibliothèques et autres bâtiments municipaux de l'arrondissement tels que l'édifice des travaux publics à Sainte-Anne-de-Bellevue. Le programme de réfection routière se verra injecter 1,850 M\$ dont 1,2 M\$ pour la réfection de la rue Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Bellevue. Ce projet tant attendu depuis plusieurs années sera la grande réalisation du secteur Sainte-Anne-de-Bellevue pour 2005. À L'Île-Bizard, le chemin Cherrier sera refait entre le boulevard Jacques-Bizard et la rue du Pont.

Encore cette année, l'arrondissement continuera à investir dans la modernisation de sa flotte de véhicules à raison de 446 000 \$.

Concernant les infrastructures souterraines d'aqueduc et d'égouts, une somme de 575 000 \$ y sera consacrée. Le budget sera géré conjointement avec le groupe de Gestion de l'eau du service central « Service des infrastructures, transport et environnement ». Afin de pouvoir planifier adéquatement nos interventions en la matière pour les prochaines années, nous comptons recommander d'utiliser la majeure partie de cette somme pour la réalisation de diagnostics des réseaux existants et de plans directeurs d'interventions.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Deux nouveaux projets de construction résidentielle à L'Île-Bizard entraîneront pour 2006 une augmentation des dépenses d'entretien de rues. Il en est de même pour l'entretien des deux nouveaux parcs.

Par contre, les sommes investies ces dernières années dans le renouvellement de la flotte de véhicules génèrent des économies appréciables qui sont utilisées pour réduire l'impact des hausses des coûts énergétiques.

Investissements par projets et programmes locaux

(en milliers de dollars)

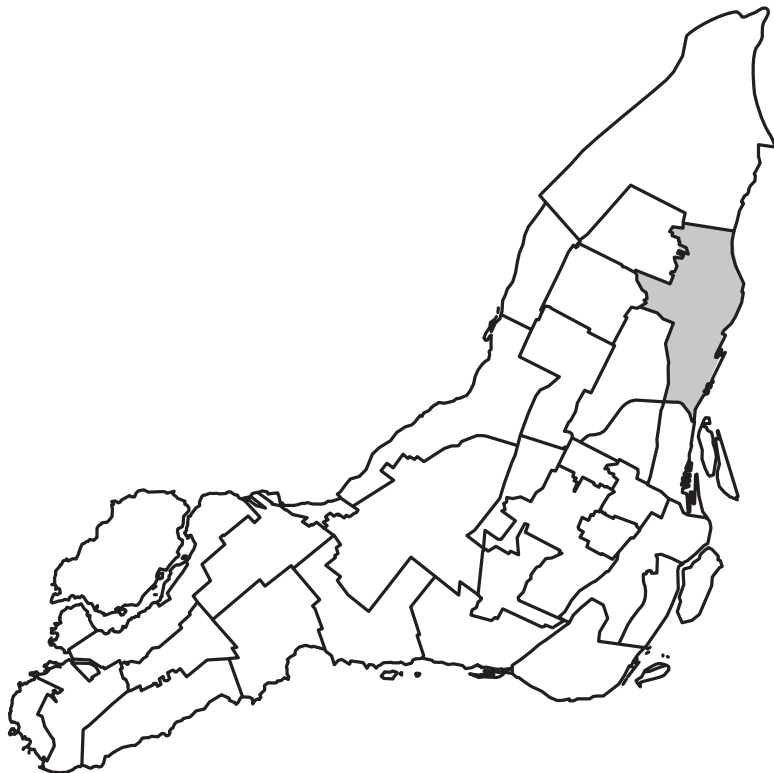
Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
36506	Achat d'équipement sportif intérieur	50,0	25,0	25,0	100,0	-	100,0
90506	Programme de développement de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	2 060,0	-	-	2 060,0	-	2 060,0
34506	Programme de réaménagement de parcs anciens	545,0	704,0	685,0	1 934,0	-	1 934,0
44506	Programme de réfection des bâtiments administratifs	86,0	79,0	-	165,0	-	165,0
42506	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	411,0	555,0	310,0	1 276,0	-	1 276,0
55706	Programme de réfection routière	1 850,0	750,0	850,0	3 450,0	-	3 450,0
53506	Programme de réhabilitation d'infrastructures	-	740,0	950,0	1 690,0	-	1 690,0
68506	Programme de remplacement de véhicules	446,0	536,0	567,0	1 549,0	-	1 549,0
Total PTI local		5 448,0	3 389,0	3 387,0	12 224,0	-	12 224,0

Investissements par projets et programmes corporatifs

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
Projets structurants							
35506	Projet structurant - aménagement du parc Riverain	547,0	-	-	547,0	-	547,0
Total PTI corporatif		547,0	-	-	547,0	-	547,0

Arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu pour 2004, s'est ajouté un montant de 6,3 M\$ provenant des sommes non dépensées du budget 2003 et l'ajout d'un montant additionnel de plus de 1,1 M\$ pour la future maison de la culture Maisonneuve.

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement a réalisé en 2004 les projets suivants et investi les montants indiqués : travaux d'infrastructures routières, des égouts et des aqueducs (4,8 M\$), achat de matériel roulant, d'outillage et d'équipements pour les services directs aux citoyens (2,8 M\$), réfection de différentes installations sportives dont les patageoires de la Bruère et Pierre-Bernard, ainsi que la construction du pavillon des baigneurs (3,7 M\$). La réfection de parcs (2,6 M\$), entre autres aux parcs Raymond-Préfontaine, Théodore, de la Bruère et Liébert est complétée par des travaux d'aménagement de la place Valois (1,9 M\$). Le programme de réfection des bâtiments a nécessité 1,9 M\$.

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie culturelle dans l'arrondissement, nous avons acquis le bâtiment pour la nouvelle maison de la culture Maisonneuve. À l'origine, ce projet prévoyait la construction d'une nouvelle maison de la culture. Au cours de 2004, le projet de construction s'est transformé en une acquisition (1,2 M\$) permettant de devancer la réalisation de ce projet. Les travaux d'aménagements sont prévus en 2005. Par ailleurs, un important projet de développement résidentiel a vu le jour dans notre arrondissement, soit celui des Cours Lafontaine.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

Pour 2005, l'arrondissement dispose d'un budget d'investissement net de 13,3 M\$ financé par des emprunts de 8,3 M\$. Les autres sources de financement sont les suivantes : dépôts de promoteur résidentiel : 3,2 M\$, subvention du ministère de la Culture et des communications du Québec : 1,1 M et affectation des surplus de l'arrondissement de 0,6 M\$. De plus, à partir de 2005, les sommes nécessaires à la gestion de l'eau (égouts et aqueducs) ne sont plus prévues au budget de l'arrondissement mais seront prévues au budget du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE).

Volet protection

En 2005, l'arrondissement a prévu un montant de 5,8 M\$ afin de protéger nos actifs. Des investissements seront effectués dans la réfection routière (2,7 M\$), dans le remplacement de véhicules lourds, d'outils et la protection d'immeubles (1,8 M\$) et 1,3 M\$ pour le réaménagement de parcs et espaces verts.

Volet développement

L'arrondissement compte investir un montant de 4,7 M\$ dans les projets de développement résidentiels et industriels déjà en cours de réalisation, 0,7 M\$ pour un chalet de parc et jeux de bocce intérieur au parc Pierre-Bédard et 1,5 M\$ pour l'aménagement de la nouvelle maison de la culture Maisonneuve. De plus, un montant de 0,5 M\$ est prévu pour l'élaboration d'un projet de nouveau centre récréo-sportif à Mercier-Est.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets présentés au PTI 2005-2007 généreront, entre autres, des frais additionnels occasionnés par les nouvelles rues construites en 2004 et au cours de l'année 2005. De plus, des frais d'exploitation de 150,0 \$ (évaluation annuelle) sont à prévoir pour l'entretien de la nouvelle maison de la culture Maisonneuve.

Investissements par projets et programmes locaux

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
36245	Construction d'une maison de la culture - Maisonneuve	1 540,0	-	-	1 540,0	-	1 540,0
55001	Développement résidentiel - site Louis-H.-Lafontaine	3 604,0	1 715,0	1 200,0	6 519,0	-	6 519,0
55011	Maison d'arrondissement - relocalisation	-	300,0	-	300,0	-	300,0
68723	Programme d'acquisition de petit équipement	235,0	235,0	235,0	705,0	-	705,0
40004	Programme de dotation d'installations sportives	1 199,0	1 500,0	2 649,0	5 348,0	-	5 348,0
66055	Programme de protection des bâtiments	800,0	1 154,0	1 240,0	3 194,0	-	3 194,0
34223	Programme de réaménagement de parcs	1 175,0	840,0	145,0	2 160,0	-	2 160,0
55729	Programme de réfection routière	2 650,0	2 300,0	2 300,0	7 250,0	-	7 250,0
68023	Programme de remplacement de véhicules	843,0	1 015,0	1 215,0	3 073,0	-	3 073,0
16002	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	137,0	-	-	137,0	-	137,0
28120	Réaménagement - rues Ontario et Valois	120,0	-	-	120,0	-	120,0
Total PTI local		12 303,0	9 059,0	8 984,0	30 346,0	-	30 346,0

Investissements par projets et programmes corporatifs

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
Projets structurants							
55003	Développement d'une nouvelle rue - secteur industriel	985,0	280,0	-	1 265,0	-	1 265,0
Total PTI corporatif		985,0	280,0	-	1 265,0	-	1 265,0

Arrondissement de Montréal-Nord



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Montréal-Nord.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le budget initial du Programme d'investissement pour 2004 était de 14,3 M\$, auquel s'est ajouté un montant de 1,9 M\$, provenant du report de sommes inutilisées du budget de 2003. Si mes prévisions se réalisent, une somme de 11,7 M\$ sera effectivement dépensée. Un montant de 5,3 M\$ d'emprunt autorisé en 2004 a été reporté en 2005, pour le Centre socio-communautaire, puisque ce projet connaît des retards, et que la majeure partie des dépenses qui devaient être réalisées en 2004 le seront l'année suivante.

Les principaux projets réalisés en 2004 sont les suivants : la construction de Centres d'activités communautaires (parcs Sauvé et Carignan pour 1,2 M\$), la réfection des équipements mécaniques des édifices communautaires et récréatifs (388,0 \$), la réfection des piscines (255,0 \$), la réfection de conduites d'eau et d'égouts (3,8 M\$), la réfection de chaussées et la reconstruction de trottoirs (2,3 M\$), le réaménagement de la mairie d'arrondissement (1,2 M\$), le remplacement de véhicules (1,3 M\$) et la préparation des plans et devis pour le Centre socio-communautaire (772,9 \$).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant brut de 16,3 M\$, correspondant à des emprunts nets de 11,5 M\$, sera alloué au programme d'investissements. Ces emprunts nets comprennent un report de sommes inutilisées du PTI de 2004 de 5,3 M\$. Voici les principaux projets retenus.

Volet protection

Des investissements de 2,5 M\$ sont prévus pour des travaux de réfection de pavages et trottoirs sur plusieurs tronçons de rues locales.

Une somme de 1,5 M\$ sera investie afin de réaménager les parcs de l'arrondissement. De ce montant, 1,0 M\$ sera consacré à l'achat de terrains.

Enfin, un montant de 0,7 M\$ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

Volet développement

Dans le cadre de son plan d'affaires, l'unité prévoit consacrer 10,7 M\$ à la construction d'un Centre socio-communautaire comprenant des ateliers, un centre biblio-culturel et une salle de spectacles, adjacent à l'aréna Henri-Bourassa, située au 12000, boulevard Rolland.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Le Centre socio-communautaire s'ajoutera au parc des bâtiments consacrés aux activités culturelles et récréatives, et aura un impact significatif sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement, comme l'indique le tableau ci-après. Ces chiffres sont calculés sur la base d'une année complète de fonctionnement.

Entretien du bâtiment et des systèmes mécaniques, chauffage et électricité	382 000 \$
Conciergerie, administration, fournitures	284 400 \$
Activités	100 000 \$
Centre biblio-culturel	1 188 000 \$
Salle de spectacle	142 500 \$
	<u>2 096 900 \$</u>

Les autres projets n'auront aucun impact sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement.

Investissements par projets et programmes locaux

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
32110	Acquisition de terrains	1 000,0	300,0	300,0	1 600,0	-	1 600,0
36016	Agrandissement - centre biblio-culturel Belleville	-	1 000,0	-	1 000,0	-	1 000,0
70016	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	20,0	20,0	20,0	60,0	-	60,0
40012	Programme de dotation d'installations sportives et culturelles	250,0	-	-	250,0	-	250,0
59016	Programme de mise aux normes des feux de circulation	50,0	50,0	50,0	150,0	-	150,0
66016	Programme de protection des bâtiments administratifs	240,0	-	-	240,0	-	240,0
42316	Programme de protection des bâtiments sportifs	290,0	130,0	300,0	720,0	-	720,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	500,0	800,0	800,0	2 100,0	-	2 100,0
55891	Programme de réaménagement de rues	-	250,0	-	250,0	-	250,0
55716	Programme de réfection routière	2 500,0	2 500,0	1 371,0	6 371,0	-	6 371,0
68016	Programme de remplacement de véhicules	700,0	600,0	600,0	1 900,0	-	1 900,0
Total PTI local		5 550,0	5 650,0	3 441,0	14 641,0	-	14 641,0

Investissements par projets et programmes corporatifs

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
Projets structurants							
45016	Agrandissement - centre socio-communautaire du boul. Rolland	7 146,0	-	-	7 146,0	-	7 146,0
Programme Renouveau urbain							
45016	Agrandissement - centre socio-communautaire du boul. Rolland	3 609,0	-	-	3 609,0	-	3 609,0
Total PTI corporatif		10 755,0	-	-	10 755,0	-	10 755,0

Arrondissement de Mont-Royal



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Mont-Royal.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu de 3,4 M\$ pour 2004, une dépense de 3,1 M\$ a été réalisée. À ce montant s'est ajouté 424,9 \$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003 ainsi qu'un montant de 405,0 \$ que l'arrondissement a injecté à même ses surplus accumulés. De plus, un montant de 120,0 \$ a été transféré en provenance du fonds réservé pour les imprévus.

Notons que le budget modifié correspond au budget initial de 3,4 M\$ auquel s'ajoute 2,2 M\$ représentant les soldes reportés des sommes non dépensées en 2002 et 2003.

La dépense totale prévue pour l'année 2004 en projets d'immobilisations est de 4,1 M\$.

Le projet d'élaboration d'un plan directeur prévu initialement au budget d'investissement 2004 a été réalisé à même les fonds de l'eau au montant de 62,8 \$.

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement prévoit réaliser en 2004 les projets suivants et y investir les montants indiqués : réfection d'aqueduc et d'égout (792,5 \$), réfection de trottoirs et de diverses rues (1,4 M\$), remplacement de lampadaires et amélioration aux feux de circulation (164,2 \$), aménagement d'un site de neige usée (405,0 \$), réfection de sentiers et terrains dans divers parcs (60,0 \$), diverses améliorations au niveau des bâtiments municipaux (732,0 \$), et finalement achat de véhicules et équipements connexes pour divers services (330,5 \$). La dépense totale prévue en 2004 pour le volet protection est de 3,8 M\$.

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité des services, l'arrondissement prévoit également les ajouts d'immobilisations suivants : implantation de liens de télécommunication entre bâtiments municipaux (167,0 \$), mise à jour et migration des systèmes automatisés (60,0 \$), achat d'un abri et d'équipements pour l'entreposage des résidus domestiques dangereux (25,2 \$).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant d'investissement de 3,9 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 3,9 M\$, sera alloué au programme d'investissement de l'arrondissement. Ce montant est composé de l'enveloppe budgétaire de 2,7 M\$ et d'un report des sommes non utilisées en 2004 de 1,2 M\$.

La gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout a été transférée au Service des infrastructures, du transport et de l'environnement. Le budget de l'arrondissement à cet égard a donc été réduit de 649,0 \$ passant ainsi de 3,4 M\$ à 2,7 M\$.

Volet protection

Des investissements de 1,7 M\$ sont prévus au programme de réfection routière pour des travaux de reconstruction, réfection et resurfaçage de diverses rues, incluant la reconstruction de trottoirs.

Dans le cadre du programme d'installation de mobiliers d'éclairage, des investissements de 75,0 \$ sont planifiés pour le remplacement de lampadaires corrodés.

Pour les parcs et espaces verts, l'arrondissement prévoit des investissements de 279,0 \$ pour l'amélioration des installations existantes et le réaménagement d'aires de jeux dans différents parcs.

Au niveau de la protection des bâtiments, des travaux de réfection de la passerelle en béton à la bibliothèque de même que le remplacement du comptoir de service sont prévus au montant de 112,0 \$, des travaux majeurs de réfection de toiture au garage municipal nécessiteront 350,0 \$, le réaménagement de divers locaux aux bâtiments administratifs comptera pour 170,0 \$ et la modification des contrôles du système de ventilation dans différents édifices municipaux est évaluée à 27,0 \$.

Enfin, un montant de 555,0 \$ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

La dépense totale prévue en 2005 pour le volet protection est de 3,3 M\$.

Volet développement

L'arrondissement prévoit des investissements de l'ordre de 628,0 \$ au volet technologies de l'information incluant la mise à jour et migration des systèmes automatisés au montant de 128,8 \$, amélioration des services web 35,0 \$ et finalement réalisation de la dernière phase d'implantation de liens de télécommunication entre « l'hôtel de ville » de l'arrondissement et le garage municipal au montant de 465,0 \$.

La dépense totale prévue en 2005 pour le volet développement est de 628,0 \$.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2005-2007 n'auront aucun impact sur la dotation de l'arrondissement. Toutefois, le remplacement des véhicules prévus au budget entraînera une diminution des coûts d'entretien de la flotte de véhicules.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68602	Acquisition d'équipement et développement de systèmes informatiques	628,0	60,0	200,0	888,0	-	888,0
59502	Programme de mise aux normes des feux de circulation	-	40,0	-	40,0	-	40,0
66502	Programme de protection des bâtiments administratifs	547,0	220,0	350,0	1 117,0	-	1 117,0
38502	Programme de protection des bâtiments culturels	112,0	-	-	112,0	-	112,0
34502	Programme de réaménagement de parcs anciens	204,0	315,0	175,0	694,0	-	694,0
34102	Programme de réaménagement des terrains de soccer	40,0	-	-	40,0	-	40,0
42502	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	-	40,0	-	40,0	-	40,0
55702	Programme de réfection routière	1 709,0	1 520,0	1 500,0	4 729,0	-	4 729,0
68502	Programme de remplacement de véhicules	555,0	350,0	336,0	1 241,0	-	1 241,0
34302	Programme de remplacement d'équipement de parc	35,0	-	-	35,0	-	35,0
57502	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	75,0	150,0	150,0	375,0	-	375,0
26502	Revitalisation du « centre-ville » de Mont-Royal	-	16,0	-	16,0	-	16,0
Total		3 905,0	2 711,0	2 711,0	9 327,0	-	9 327,0

Arrondissement d'Outremont



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Outremont.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Du montant net d'investissement de 2,8 M\$ prévu au budget 2004, 1,3 M\$ a effectivement été engagé en date du 27 septembre 2004. Cette somme a notamment permis d'entreprendre des travaux de réfection routière consistant principalement à remplacer le pavage de certaines portions des avenues McEachran, Bloomfield, Glendale, Durocher et du boulevard Mont-Royal pour un montant de 306,1 \$. En loisir, un montant de 430,0 \$ a été alloué pour refaire l'aire de jeux du parc Beaubien, le mini-terrain de soccer et les plans et devis du parc Stanislas.

Au chapitre des bâtiments, 233,7 \$ ont été consacrés pour la salle du conseil, le chalet du parc Saint-Viateur, le mur de la maison des jeunes et l'escalier Maplewood.

Un montant de 221,4 \$ a été utilisé pour l'acquisition d'un camion nacelle et de deux véhicules pour la Sécurité publique. Enfin, 48,1 \$ complètent l'acquisition d'abris solaires, de supports à vélo et de divers équipements de tennis.

Deux autres dossiers majeurs sont en cours, à savoir : la construction du centre communautaire de 6,7 M\$ dont 1,3 M\$ fait partie du budget d'investissement 2004 et l'aménagement du parc Stanislas dont 81,7 \$ ont déjà été octroyés. Ce dernier projet est estimé à 850,0 \$ sur trois ans.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En tenant compte d'un montant brut de 2,0 M\$ alloué au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, voici les principaux projets retenus.

Volet protection

L'investissement total de 2,0 M\$ sera consenti pour les projets suivants : l'aménagement des parcs (955,0 \$), la réfection routière (935,0 \$), (40,0 \$) pour la toiture du centre des archives et (70,0 \$) pour l'achat d'équipements et de mise à niveau de l'informatique.

Volet développement

Aucune somme n'est attribuable à ce volet en 2005.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Lorsque le centre communautaire verra le jour, plusieurs locaux, présentement loués, pourront être logés en un même endroit, créant une meilleure synergie des activités, et permettant ainsi de réduire certaines dépenses. Une rationalisation des autres bâtiments sera envisagée pour diminuer nos frais d'exploitation.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68115	Programme d'acquisition de petit équipement	-	25,0	10,0	35,0	-	35,0
34100	Programme d'amélioration des aires de jeux	955,0	225,0	-	1 180,0	-	1 180,0
68070	Programme de gestion de la désuétude informatique	70,0	50,0	10,0	130,0	-	130,0
66040	Programme de protection des bâtiments administratifs	40,0	185,0	550,0	775,0	-	775,0
55705	Programme de réfection routière	935,0	456,0	371,0	1 762,0	-	1 762,0
Total		2 000,0	941,0	941,0	3 882,0	-	3 882,0

Arrondissement de Pierrefonds-Senneville



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Pierrefonds-Senneville.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

En 2004, un montant brut d'investissement de 17,5 M\$ était prévu au programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement. De ce montant 6,4 M\$ représentaient la portion du PTI financée par règlement d'emprunt allouée spécifiquement à l'arrondissement. Un montant de 10,6 M\$ était prévu pour des travaux à réaliser à même les dépôts reçus des promoteurs.

Cependant, c'est un montant de 14,3 millions qui a effectivement été dépensé. De ce montant, 3,5 M\$ ont été dépensés grâce à un apport financier des promoteurs pour l'installation de services municipaux principalement pour des développements domiciliaires. À cette somme s'ajoutent des infrastructures d'une valeur de 1,1 M\$ construites par un promoteur et qui ont été cédées à la Ville; cependant, cette somme de 1,1 M\$ n'est pas incluse dans le 14,3 millions.

La partie des investissements du budget de l'arrondissement à la charge des contribuables de la grande Ville s'élève à 10,5 millions sur un budget modifié de 11,2 millions. Cette somme de 11,2 millions provient de l'allocation de l'arrondissement, 6,4 M\$, et du solde reporté des années antérieures, 4,8 M\$.

Une somme de 0,3 M\$ dépensée provient du transfert du budget central vers l'arrondissement tels que des prérequis aux développements domiciliaires.

La réhabilitation d'infrastructures souterraines (incluant aqueduc et égout) a nécessité des investissements de plus de 4,2 M\$. La réfection routière a, pour sa part, requis des sommes de l'ordre de 3,7 M\$. La protection des bâtiments administratifs, le réaménagement de parcs et le remplacement de véhicules ont engendré des coûts de 2,6 M\$.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En tenant compte d'un montant brut de 18,5 M\$, correspondant à un montant net de 6,8 M\$ alloué au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le reste provenant de dépôt de promoteurs, voici les principaux projets retenus :

Volet protection

La réfection routière se traduira par des investissements de 2,8 M\$ alors que l'aménagement de parcs nécessitera l'apport de 1,3 M\$. Ces deux catégories de travaux accaparent la plus grande part des montants consacrés à la protection des infrastructures de l'arrondissement. Le remplacement de véhicules coûtera 0,8 M\$, la protection d'immeubles ainsi que l'acquisition de mobilier et d'équipements nécessiteront des sommes de 0,4 M\$.

Volet développement

La construction de nouveaux parcs et divers travaux requière 2 M\$.

Nous prévoyons pour 10,2 M\$ de projets de développement résidentiel et 1 M\$ pour le développement industriel, le tout financé à même des dépôts de promoteurs.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
57213	Acquisition de mobilier et d'équipement de bureau	25,0	25,0	25,0	75,0	-	75,0
32513	Aménagement de nouveaux parcs locaux	1 485,0	450,0	350,0	2 285,0	-	2 285,0
30060	Construction d'un centre communautaire - À-ma-Baie	465,0	400,0	-	865,0	-	865,0
16513	Développement résidentiel - infrastructures	11 335,0	7 935,0	2 810,0	22 080,0	-	22 080,0
59513	Programme de mise aux normes des feux de circulation	25,0	-	-	25,0	-	25,0
66513	Programme de protection des bâtiments administratifs	360,0	158,0	138,0	656,0	-	656,0
34513	Programme de réaménagement de parcs anciens	1 245,0	860,0	145,0	2 250,0	-	2 250,0
55713	Programme de réfection routière	2 750,0	2 915,0	2 325,0	7 990,0	-	7 990,0
68013	Programme de remplacement de véhicules	800,0	650,0	650,0	2 100,0	-	2 100,0
Total		18 490,0	13 393,0	6 443,0	38 326,0	-	38 326,0

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le montant brut d'investissements de 7,9 M\$ prévu au budget de 2004, modifié par le report des sommes non dépensées au budget de 2003 de 2,5 M\$, a permis d'entreprendre, entre autres, la réalisation des projets suivants :

- d'importants travaux d'amélioration du réseau routier sur près de 4,9 km de chaussées et de trottoirs, dans le cadre du programme de réfection routière;
- le remplacement de véhicules servant aux activités de nettoyage et d'entretien des espaces verts;
- d'importants travaux de réaménagement des parcs de quartier Albert-Saint-Martin, De Bullion, Sir-Wilfrid-Laurier, Devonshire, University Settlement et Alphonse Télesphore Lépine pour respecter les nouvelles normes d'aménagement des aires de jeux et des espaces verts ainsi que pour mieux répondre aux demandes des usagers;
- la participation au développement de projets de construction domiciliaire par des investissements dans la construction de nouvelles infrastructures municipales;
- la réfection de la toiture de l'aréna Saint-Louis;
- des travaux de réhabilitation de plus de 712 mètres linéaires de conduites d'eau et d'égouts sur les rues Berri, Henri-Julien et Bordeaux.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En tenant compte du montant brut d'investissement de 4,7 M\$ alloué au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, voici les principaux projets retenus.

Volet protection

- Poursuite du programme de réfection des infrastructures routières afin d'améliorer et de mettre à niveau l'état du réseau routier de l'arrondissement.
- Réaménagement et mise aux normes des espaces verts et des aires de jeux, pour en améliorer l'accessibilité et ainsi répondre aux besoins des familles de l'arrondissement.
- Maintien en état du parc de véhicules par le remplacement de véhicules utilisés pour les activités de nettoyage et d'entretien des espaces verts.
- Réaménagement de la rue Bernard.
- Implantation de mesures de contrôle de la circulation dans les rues de l'arrondissement.
- Réfection complète de la toiture du pavillon des baigneurs, ainsi que du système de filtration de la piscine extérieure, au Parc Sir-Wilfrid-Laurier.

Volet développement

À ce chapitre, des études préliminaires seront entreprises relativement à la relocalisation des cours de service Saint-Grégoire et De Bullion, afin de reconstruire un nouveau bâtiment de service.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

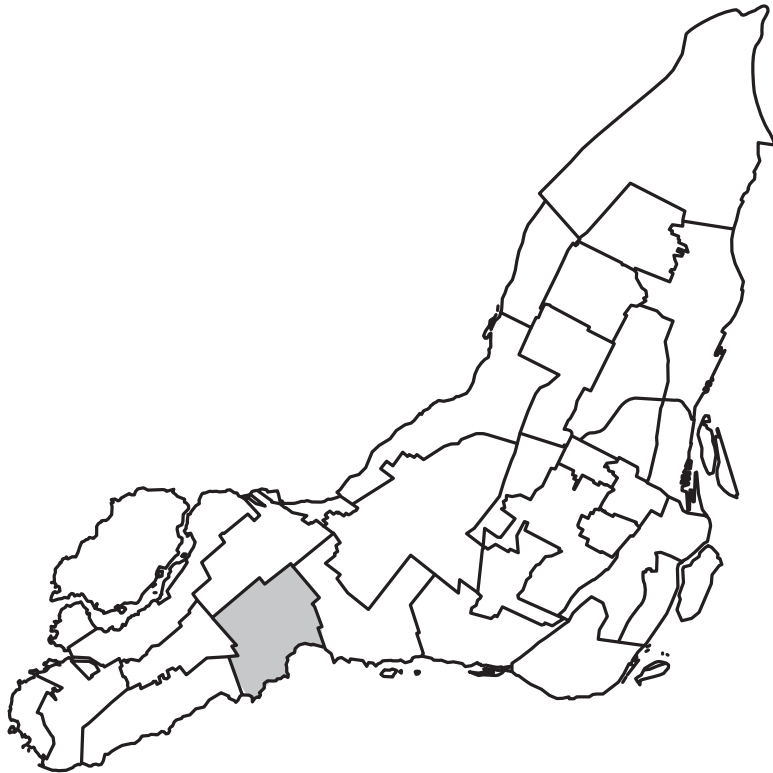
L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI de 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
42307	Programme de protection des bâtiments sportifs	306,0	-	615,0	921,0	-	921,0
34222	Programme de réaménagement de parcs anciens	1 250,0	240,0	905,0	2 395,0	-	2 395,0
28004	Programme de réfection et de réaménagement des rues commerciales	50,0	800,0	-	850,0	-	850,0
55735	Programme de réfection routière	2 579,0	3 055,0	2 175,0	7 809,0	-	7 809,0
68022	Programme de remplacement de véhicules	500,0	600,0	1 000,0	2 100,0	-	2 100,0
16008	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	10,0	-	-	10,0	-	10,0
Total		4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	-	14 085,0

Arrondissement de Pointe-Claire



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Pointe-Claire.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Volet protection

Afin d'assurer la protection des principaux éléments de l'actif municipal, l'Arrondissement a réalisé en 2004 les projets qui suivent et a investi les montants indiqués ci-dessous.

Réfection du pavage, trottoirs et bordures	0,265 M\$
Protection et entretien des bâtiments	0,860 M\$
Aménagement du parc Voyageur, phase 2	0,300 M\$
Réaménagement des anciens parcs	0,200 M\$
Remplacement de véhicules	0,460 M\$
Remplacement, ajout, réparation de mobilier urbain	0,250 M\$
Préservation, remplacement, amélioration des infrastructures municipales	2,500 M\$

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'Arrondissement a également procédé à l'ajout des immobilisations ci-dessous.

Acquisition d'équipement informatique	0,213 M\$
---------------------------------------	-----------

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant d'investissement de 3,9 M\$ correspondant à un emprunt à la charge des contribuables de 3,9 M\$ sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement. Ce budget exclu un transfert de 1 M\$ vers le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement qui gèrera dorénavant l'ensemble des investissements destinés à la gestion de l'eau. Voici les principaux projets retenus.

Volet protection

En tenant compte d'une enveloppe de 4,883 M\$ dont 1,006 M\$ sera financé par le PTI du Central (Infrastructures, transport et environnement), voici les principaux projets retenus :

Repavage et réfection de trottoirs et bordures, préservation, remplacement et amélioration des infrastructures municipales	2,267 M\$
Reconstruction d'égouts et aqueducs en divers endroits (transfert vers le S.I.T.E.)	1,006 M\$
Réfection routière (pavage, trottoirs, bordures) dans le secteur résidentiel	0,350 M\$
Réaménagement d'anciens parcs et terrains de jeux	0,200 M\$
Réparation, agrandissement, modernisation des bâtiments publics	0,300 M\$
Renouvellement de la flotte de matériel roulant	0,350 M\$
Remplacement, ajout et réparation du mobilier urbain (clôtures diverses)	0,160 M\$

Volet développement

Dans le cadre de son plan d'affaires, l'unité a réservé 0,25 M\$ pour l'acquisition d'équipements et le développement de systèmes informatiques.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'Arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront aucun impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68508	Acquisition d'équipement et développement de systèmes informatiques	250,0	250,0	250,0	750,0	250,0	1 000,0
66518	Programme de protection des bâtiments administratifs	300,0	300,0	300,0	900,0	300,0	1 200,0
32508	Programme de réaménagement de parcs anciens	200,0	200,0	200,0	600,0	-	600,0
57103	Programme de remplacement de mobilier urbain	160,0	160,0	160,0	480,0	160,0	640,0
68608	Programme de remplacement de véhicules	350,0	350,0	350,0	1 050,0	350,0	1 400,0
55508	Projets de protection des éléments de l'actif	2 617,0	2 617,0	2 617,0	7 851,0	350,0	8 201,0
Total		3 877,0	3 877,0	3 877,0	11 631,0	1 410,0	13 041,0

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Volet protection

Une somme de 4,0 M\$ sera investie dans les infrastructures routières. La réfection d'égouts dans le secteur de Pointe-aux-Trembles a fait également l'objet d'un programme d'intervention qui nécessitera des investissements importants.

Aussi, grâce au programme de remplacement des véhicules, plusieurs unités ont été remplacées, notamment des camions à ordures, un balai mécanique ainsi que des véhicules légers tels que des camionnettes.

Volet développement

L'arrondissement possède le plus grand potentiel de développement sur le territoire de l'île. Les crédits budgétaires de l'arrondissement ont prioritairement été consacrés à cet effet. Les investissements de l'ordre de 6,7 M\$ pour le secteur résidentiel ont permis, entre autres, l'amorce du projet du ruisseau Pinel. En vertu de la période de transition contenue à la nouvelle politique de financement des infrastructures, des crédits sont alloués à la réalisation des travaux d'infrastructures en surplus de l'apport des promoteurs.

Des investissements ont été réalisés dans le parc Alexis-Carrel afin d'y créer un pôle d'activités qui compte notamment une patinoire extérieure, une première dans le quartier de Rivière-des-Prairies. De plus, les investissements ont permis la construction d'un nouveau centre récréatif dans ce même secteur. L'aménagement de certains parcs a permis la construction de trois nouveaux pavillons de parc pour répondre aux besoins de la clientèle.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

Le montant total du PTI 2005 à 2007 s'élève à 36,5 M\$. Ce PTI comportera des priorités visant à la fois à protéger les acquis et à poursuivre un développement continu du territoire.

Volet protection

Puisque l'arrondissement est en plein développement, surtout résidentiel, mais aussi industriel et commercial, des investissements seront consentis pour la consolidation des infrastructures afin de permettre ces futurs développements. Ces investissements permettront la poursuite de la réfection routière en plus de traiter les rues en macadam.

Une partie des investissements permettra d'entretenir les immeubles de l'arrondissement et de maintenir la quantité et la qualité du parc de véhicules à un niveau adéquat. Finalement, afin de maintenir la bonne condition de nos installations, les arénas de l'arrondissement feront l'objet de travaux majeurs dès l'année 2005.

Volet développement

Les choix d'investissements prioriseront la réalisation d'infrastructures dans les parcs et l'aménagement d'installations sportives, ainsi que des terrains sportifs (baseball, soccer, basketball, "skate-park") afin de répondre aux besoins croissants des citoyens.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Le développement de nouveaux projets résidentiels, tels que ceux permis, entre autres, par les investissements au projet du ruisseau Pinel, augmentera la pression sur les différents travaux requis pour l'entretien du territoire. En effet, la création de nouvelles rues, de nouveaux trottoirs et de nouveaux parcs fait augmenter de façon continue la charge de travail requise pour traiter la neige, assurer le nettoyage de rues et l'entretien des parcs. Des sommes supplémentaires ont été prévues au budget de fonctionnement afin de tenter d'assurer un niveau de service minimum et de répondre de façon acceptable à ces nouvelles charges de travail.

De plus, l'arrivée de nouveaux citoyens à ces projets résidentiels crée une pression sur la demande de services de proximité. Des sommes supplémentaires au budget de fonctionnement ont aussi été prévues afin de maintenir le service de base et de répondre à l'augmentation des coûts reliés aux traitements des ordures ménagères ainsi que des matières recyclables.

Enfin, la création de nouvelles installations sportives et culturelles requiert plus de personnel afin d'opérer ces nouveaux sites. La plus grande disponibilité et variété des activités sollicitées par les citoyens sera assurée par l'assignation de sommes supplémentaires au budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes locaux

(en milliers de dollars)

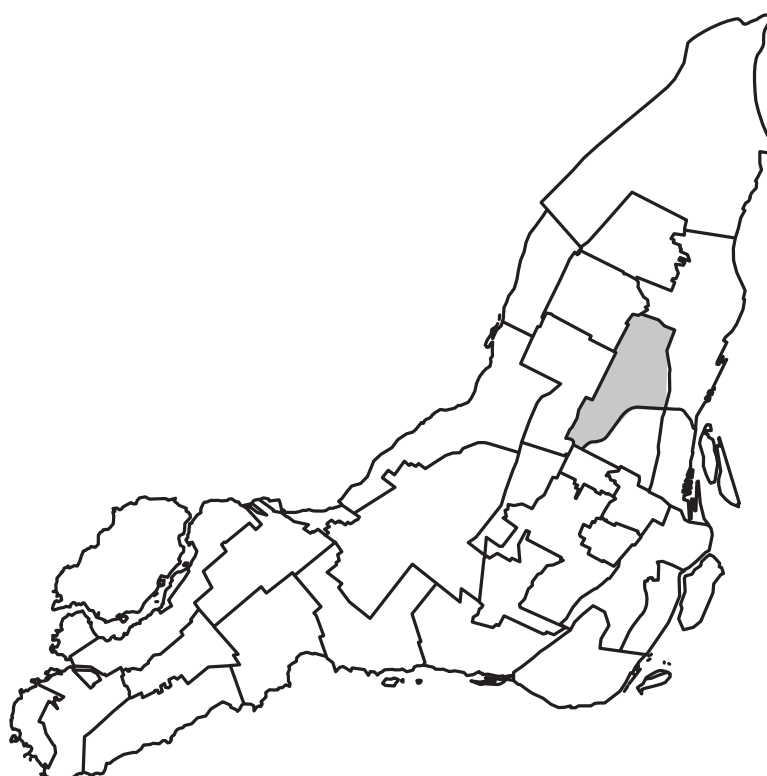
Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
10160	Développement résidentiel sur les terrains adjacents - Golf de l'Île de Montréal	70,0	-	-	70,0	-	70,0
51004	Mise aux normes - aréna Rodrigue-Gilbert	200,0	-	-	200,0	-	200,0
46310	Nouveau passage piétonnier - rue Robert-Élie	800,0	150,0	-	950,0	-	950,0
34123	Programme d'amélioration des aires de jeux	250,0	-	-	250,0	-	250,0
34019	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	984,0	700,0	700,0	2 384,0	-	2 384,0
32019	Programme d'aménagement de parcs	1 365,0	878,0	4 222,0	6 465,0	-	6 465,0
66519	Programme de protection des bâtiments	689,0	440,0	441,0	1 570,0	-	1 570,0
66178	Programme de protection des cours de service	595,0	-	-	595,0	-	595,0
34219	Programme de réaménagement de parcs	265,0	-	-	265,0	-	265,0
55892	Programme de réaménagement de rues	1 755,0	3 056,0	1 000,0	5 811,0	-	5 811,0
34126	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de tennis	-	100,0	100,0	200,0	-	200,0
42202	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	1 474,0	1 567,0	1 251,0	4 292,0	-	4 292,0
55731	Programme de réfection routière	2 353,0	2 200,0	2 200,0	6 753,0	-	6 753,0
68019	Programme de remplacement de véhicules	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
16004	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	2 381,0	-	-	2 381,0	-	2 381,0
51001	Programme d'infrastructures dans les nouveaux secteurs industriels	-	1 145,0	-	1 145,0	-	1 145,0
Total PTI local		14 181,0	11 236,0	10 914,0	36 331,0	-	36 331,0

Investissements par projets et programmes corporatifs

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
Projets structurants							
32018	Construction du centre récréatif Rivière-des-Prairies	165,0	-	-	165,0	-	165,0
Total PTI corporatif		165,0	-	-	165,0	-	165,0

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le budget PTI de 14,6 M\$ confectionné pour 2004 s'est enrichi de 7,3 M\$ par le report d'un solde non dépensé de 4,0 M\$ au 31 décembre 2003, auquel s'est ajouté 1,9 M\$ du fonds des projets structurants, ainsi qu'un montant de 1,4 M\$ provenant d'une enveloppe réservée aux projets prévus dans le cadre du programme du renouveau urbain (PRU).

L'arrondissement devra surseoir à la réalisation de certaines interventions, principalement en ce qui a trait aux 3,2 M\$ destinés à l'agrandissement et à la mise aux normes du centre Père-Marquette, dans l'attente d'une confirmation des engagements du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, sur des projets désignés lors de la conclusion des ententes relatives au Programme du Renouveau Urbain (PRU). L'horizon de réalisation d'autres projets devra aussi être revu, compte tenu de la nécessité de produire des études complémentaires préalables, notamment pour ce qui est du parc Étienne-Desmarteau et de l'aménagement du futur parc Jean-Duceppe dans le secteur Angus.

Volet protection

Pour 2004, l'arrondissement consacre 9,7 M\$ à des fins de préservation d'éléments d'actifs relevant de sa juridiction. Cette somme prévoit, d'une part, des investissements de l'ordre de 2,7 M\$ et de 1,9 M\$ pour les installations aquatiques du centre Père-Marquette et l'acquisition de l'immeuble du 5350, rue Lafond, afin d'y établir un centre sportif et communautaire, pendant que quelque 2,4 M\$ sont octroyés au programme de réfection routière (PRR). Les espaces verts de Rosemont–La Petite-Patrie ne sont pas en reste puisque des crédits totalisant 1,3 M\$ ont été débloqués pour procéder à la mise aux normes de six aires de jeux pour enfants, au réaménagement du terrain de mini-soccer du parc Père-Marquette et des terrains sportifs polyvalents du parc de Gaspé. Des montants respectifs de 0,8 M\$ et de 0,6 M\$ sont également alloués en prévision de l'acquisition de matériel roulant et de l'entretien des immeubles.

Volet développement

La valorisation des terrains des anciens ateliers ferroviaires Angus se poursuivant par de nombreuses mises en chantier, l'arrondissement réalise pour cette année des travaux d'infrastructures en injectant des crédits qui s'élèvent à 2,5 M\$. L'intégration de nouveaux espaces verts municipaux commande par ailleurs des dépenses additionnelles de 0,3 M\$.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

Dans la perspective de l'exercice 2005, l'arrondissement projette des immobilisations brutes se jugeant à 11,5 M\$, lesquelles comprenant des emprunts nets à la hauteur de 7,7 M\$. Cette estimation prend en compte une baisse de 1,2 M\$ correspondante à un transfert de fonds au profit du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, du fait que la responsabilité de la gestion de l'eau sera rapatriée au palier central de la Ville.

Volet protection

Les initiatives retenues au chapitre de la protection exigeront une allocation d'ensemble se chiffrant à 7,9 M\$. De ce total, priorité sera accordée au programme de réfection routière (PRR), qui accaparrera environ 2,6 M\$, alors que les travaux d'optimisation des équipements découlant de l'approbation d'un nouveau plan directeur pour le parc Étienne-Desmarteau nécessiteront 1,3 M\$. Par ailleurs, l'ajout de l'édifice du 5350, rue Lafond au sein du parc immobilier de l'arrondissement appellera consécutivement des travaux d'aménagement évalués à 1,3 M\$.

Le tronçon de la rue Beaubien situé entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent a été sélectionné pour les fins du Programme du renouveau Urbain (PRU) et sera revampé en faisant l'objet d'une revitalisation de ses infrastructures et de son mobilier de surface grâce à des investissements de 0,8 M\$.

Advenant l'aval des autorités provinciales, la modernisation du centre Père-Marquette pourra être finalisée, tel que planifié dans le cadre des projets issus du programme du renouveau urbain (PRU) et ce, moyennant un investissement de 0,8 M\$. L'entretien de bâtiments municipaux et l'exécution de divers travaux dans les parcs se trouvant sous la responsabilité de l'arrondissement bénéficieront d'une dotation budgétaire de 0,6 M\$ et de 0,5 M\$.

Volet développement

De manière à assurer la pérennité du processus de redéploiement du secteur Angus, l'arrondissement se prévaudra du programme des projets structurants par une provision de 2,8 M\$ pour financer divers travaux d'infrastructure, dont 1,8 M\$ en vue de l'aménagement du futur parc Jean-Duceppe. La création de nouveaux espaces verts impliquera en outre une somme de 0,5 M\$ tandis que la mise en place d'un centre de pugilat dans Rosemont–La Petite-Patrie comptera sur un apport de 0,2 M\$ pour l'achat de matériel sportif et l'aménagement d'un local.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets retenus dans la foulée du PTI 2005-2007 engendreront des coûts incidents avoisinant 120,0 \$ sur le budget annuel des opérations courantes. Ces hausses sont principalement attribuables aux frais d'exploitation d'un nouveau centre sportif et sociocommunitaire au 5350, rue Lafond, qui occasionnera des débours de 70,0 \$, de même qu'à des dépenses additionnelles de 50,0 \$, afférentes au soutien d'un centre de boxe amateur.

Investissements par projets et programmes locaux

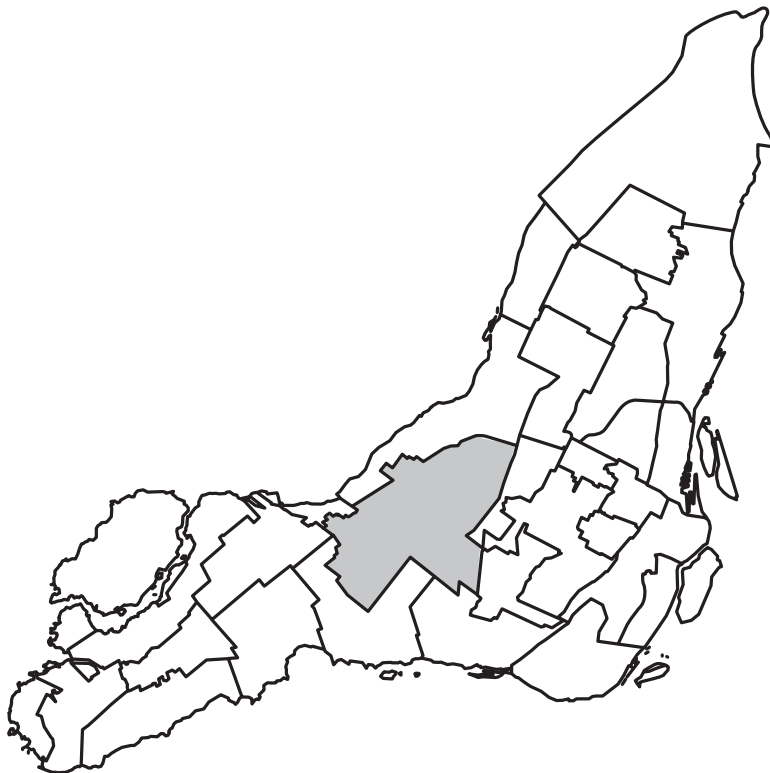
(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
32025	Aménagement de parcs	475,0	-	-	475,0	-	475,0
45056	Centre communautaire - 5350 Lafond	1 310,0	500,0	-	1 810,0	-	1 810,0
22031	Développement industriel - Angus	-	-	-	-	745,0	745,0
10000	Développement résidentiel - Angus	-	-	2 658,0	2 658,0	-	2 658,0
34425	Programme d'amélioration des aires de jeux	500,0	250,0	250,0	1 000,0	-	1 000,0
34025	Programme d'amélioration des installations sportives	1 542,0	1 800,0	458,0	3 800,0	-	3 800,0
66057	Programme de protection des bâtiments administratifs	190,0	-	-	190,0	-	190,0
67852	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	400,0	250,0	250,0	900,0	-	900,0
28002	Programme de réfection et de réaménagement des rues commerciales	-	-	25,0	25,0	75,0	100,0
55732	Programme de réfection routière	2 583,0	2 300,0	2 300,0	7 183,0	-	7 183,0
68025	Programme de remplacement de véhicules	-	431,0	700,0	1 131,0	-	1 131,0
Total PTI local		7 000,0	5 531,0	6 641,0	19 172,0	820,0	19 992,0

Investissements par projets et programmes corporatifs

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
Projets structurants							
32035	Aménagement de parcs - Angus	1 800,0	-	-	1 800,0	-	1 800,0
22031	Développement industriel - Angus	650,0	-	-	650,0	-	650,0
10000	Développement résidentiel - Angus	300,0	-	-	300,0	-	300,0
45055	Projet structurant - Centre Père-Marquette	859,0	1 890,0	780,0	3 529,0	-	3 529,0
Programme Renouveau urbain							
45057	Programme Renouveau urbain	842,0	-	-	842,0	-	842,0
Total PTI corporatif		4 451,0	1 890,0	780,0	7 121,0	-	7 121,0



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Laurent.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu pour 2004, s'est ajouté 3,7 M\$ provenant du report des sommes non dépensées en 2002 et 2003. À même ce report, une somme de 771,0 \$ est affectée au programme de renouveau urbain pour des travaux débutés et non terminés en 2003 dans les parcs Hartenstein et Cousineau, dont l'usage est fort apprécié du public.

Le projet du bassin du ruisseau Bertrand de 1,1 M\$ est reporté vers 2006 et 2007 nécessitant l'autorisation du ministère de l'Environnement. Les travaux prévus en 2004 pour les réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que les pataugeoires et jeux d'eau seront réalisés en bonne partie en 2004 et terminés en 2005.

Les budgets alloués aux pavages et aux trottoirs seront tous dépensés alors qu'une partie du remplacement de la flotte des véhicules sera complétée en 2005 à cause des délais de livraison de quelques véhicules coûteux.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

Le programme triennal 2005-2007 totalise 28,86 M\$. Les projets de l'année 2005 se chiffrent à un coût net de 9,98 M\$, ce qui est à peine inférieur à 2004. Il convient de tenir compte que tous les travaux relatifs aux réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que les travaux de surface sur les réseaux artériels relèvent du PTI central et viennent s'ajouter à nos propres travaux.

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments d'actif municipal, l'arrondissement prévoit réaliser en 2005 des travaux de réfection routière de l'ordre de 4,2 M\$ et le remplacement des véhicules pour un montant de 1,36 M\$.

Volet développement

L'arrondissement prévoit investir 1,3 M\$ en améliorations et aménagement de parcs, incluant 830,0 \$ pour de nouveaux jeux d'eau dans les parcs Saint-Laurent et Gohier, 1 M\$ pour des nouveaux travaux d'éclairage routier et d'aménagement paysager. Nous prévoyons aussi la construction d'une nouvelle bibliothèque et d'un complexe sportif dont la réalisation reste conditionnelle à l'obtention de subventions d'un programme d'infrastructures tripartite : fédéral, provincial et municipal.

Le développement résidentiel se continue, tant dans Bois-Franc que dans le Nouveau Saint-Laurent, mais tous les coûts liés aux infrastructures sont supportés par les promoteurs.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets présentés au PTI 2005-2007 généreront des coûts additionnels et des économies récurrentes de fonctionnement. Ceci est dû principalement aux raisons suivantes.

Augmentation des coûts

L'augmentation du réseau routier entraînera des coûts d'entretien et d'opération supplémentaires.

L'augmentation du nombre de résidences aura pour conséquence une augmentation de l'entretien des parcs et espaces verts.

La bande linéaire verte nécessitera des coûts d'entretien récurrents.

Diminution des coûts

La réhabilitation des égouts et aqueduc ainsi que de la chaussée générera des économies récurrentes.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
30082	Aire de lancement de javelot - parc Marcel-Laurin	60,0	-	-	60,0	-	60,0
32518	Aménagement de parcs - Philippe-Laheurte	300,0	700,0	100,0	1 100,0	-	1 100,0
30081	Aménagement des parcs Marcel-Laurin et Saint-Laurent	60,0	-	-	60,0	-	60,0
32516	Aménagement de parcs - sites Mitchell et Jules-Poitras	100,0	50,0	-	150,0	-	150,0
30087	Construction de pataugeoires et de jeux d'eau	830,0	830,0	830,0	2 490,0	-	2 490,0
11521	Construction d'infrastructures - secteur ADM	-	-	4 000,0	4 000,0	-	4 000,0
30085	Construction d'un complexe sportif	1 000,0	10 000,0	8 000,0	19 000,0	-	19 000,0
30086	Construction d'une bibliothèque	700,0	9 800,0	-	10 500,0	-	10 500,0
11518	Développement industriel - prolongement de la rue Alfred-Nobel	-	1 000,0	2 800,0	3 800,0	2 800,0	6 600,0
22115	Développement industriel - Technoparc - bassin du ruisseau Bertrand	-	600,0	500,0	1 100,0	-	1 100,0
11715	Développement résidentiel - Jules-Poitras - infrastructures	1 500,0	1 500,0	-	3 000,0	-	3 000,0
11615	Développement résidentiel - projet Bois-Franc - éclairage et aménagement paysager	1 000,0	450,0	800,0	2 250,0	-	2 250,0
11520	Développement résidentiel - site Mitchell	500,0	-	-	500,0	-	500,0
55920	Programme de décontamination des sols	100,0	100,0	300,0	500,0	-	500,0
30089	Programme de protection de bâtiments	100,0	100,0	250,0	450,0	-	450,0
30084	Programme de réfection - accès aux dépôts à neige	130,0	100,0	-	230,0	-	230,0
55714	Programme de réfection routière	3 400,0	3 000,0	2 770,0	9 170,0	-	9 170,0
68015	Programme de remplacement de véhicules	1 360,0	1 360,0	1 360,0	4 080,0	-	4 080,0
11515	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels - Nouveau Saint-Laurent	7 740,0	3 500,0	1 000,0	12 240,0	-	12 240,0
30083	Réhabilitation des infrastructures - Décarie	840,0	-	-	840,0	-	840,0
Total		19 720,0	33 090,0	22 710,0	75 520,0	2 800,0	78 320,0

Arrondissement de Saint-Léonard



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au montant du budget original prévu pour 2004, s'est ajoutée une somme de 3,8 M\$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003, dont 0,8 M\$ appartenant à des projets avec enveloppes protégées, ainsi qu'une somme de 2,4 M\$ que l'arrondissement a injectée à même ses surplus accumulés. Notons aussi le retrait d'une subvention de 0,7 M\$ du programme Canada-Québec pour la non-conformité d'un projet relié à l'environnement.

La réfection routière étant une des priorités de l'administration, plus de 4,2 M\$ des sommes ajoutées en 2004 au PTI ont été planifiés sur des projets visant à améliorer l'état des rues de l'arrondissement.

Volet protection

L'ensemble du programme de réfection routière prévue en 2004 a été réalisé à l'exception de la réfection de la rue Aeterna pour un investissement total de 4,9 M\$. Les travaux de la rue Aeterna sont reportés au printemps 2005 afin de permettre la réfection préalable de l'aqueduc. Au niveau des infrastructures en environnement, des investissements de l'ordre de 1,9 M\$, incluant 0,3 M\$ provenant du programme Canada-Québec, la réfection de l'aqueduc de la rue Aeterna et la construction du bassin de rétention nous permettent de dépasser largement les investissements minimum requis pour les infrastructures en environnement fixés à 1,0 M\$.

Une somme de l'ordre de 1,7 M\$ a été consacrée à la réalisation du programme de Renouveau Urbain en regard de l'acquisition d'un nouveau pavillon d'activité communautaire.

Des investissements de 1,1 M\$ ont été réalisés pour la protection des bâtiments alors que respectivement des sommes de 0,4 M\$ et de 0,3 M\$ ont été consacrées à la protection du matériel roulant et des parcs. Une somme supplémentaire de 0,4 M\$ a été consentie pour le renouvellement du matériel informatique.

Globalement, plus de 9,2 M\$ seront investis en 2004 dans la protection des actifs représentant ainsi 78 % des investissements.

Volet développement

Afin de poursuivre les infrastructures du développement résidentiel du Domaine Chartier, une somme de 2,4 M\$ a été nécessaire pour la construction des rues, des trottoirs, de l'éclairage et du bassin de rétention. Une somme supplémentaire de 0,2 M\$ a été investie pour l'agrandissement de deux (2) stationnements publics et pour la construction de feux de circulation.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant brut de 6,8 M\$, correspondant à des emprunts nets du même montant, sera alloué au programme triennal d'immobilisations (PTI) de notre arrondissement. Voici les principaux projets retenus :

Volet protection

Étant donné le développement presque complet du territoire de l'arrondissement, l'importance du volet protection se justifie par la préservation des acquis et le maintien des standards de qualité auxquels les citoyens de l'arrondissement sont habitués. Pour le volet de la protection des infrastructures et des équipements, nous prévoyons consacrer plus de 6,0 M\$ de notre budget, soit : 3,8 M\$ à l'entretien du réseau routier, 0,2 M\$ aux réseaux d'éclairage, 0,8 M\$ à la réfection de bâtiments administratifs, 0,2 M\$ aux parcs et espaces verts, 0,6 M\$ au remplacement de la flotte des véhicules et 0,3 M\$ aux technologies de l'information et divers équipements.

Volet développement

Une somme de 0,8 M\$ est consacrée au développement du projet domiciliaire du Domaine Chartier, où la construction des rues et des trottoirs sera parachevée. Il est à noter qu'une phase II de ce projet domiciliaire est actuellement envisagée par les promoteurs, vu la forte demande.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement, les dépenses portant essentiellement sur des projets de protection.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68614	Acquisition d'équipement et développement de systèmes informatiques	150,0	150,0	150,0	450,0	-	450,0
68714	Programme d'acquisition de petit équipement	138,0	-	-	138,0	-	138,0
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	90,0	75,0	75,0	240,0	-	240,0
66514	Programme de protection des bâtiments administratifs	200,0	-	400,0	600,0	-	600,0
42314	Programme de protection des bâtiments sportifs	255,0	25,0	200,0	480,0	-	480,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs et communautaires	310,0	-	-	310,0	-	310,0
34714	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de football	30,0	30,0	30,0	90,0	-	90,0
55718	Programme de réfection routière	4 035,0	2 500,0	2 300,0	8 835,0	-	8 835,0
68514	Programme de remplacement de véhicules	640,0	530,0	355,0	1 525,0	-	1 525,0
34314	Programme de remplacement d'équipement de parcs	100,0	60,0	60,0	220,0	-	220,0
16514	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	802,0	200,0	-	1 002,0	-	1 002,0
Total		6 750,0	3 570,0	3 570,0	13 890,0	-	13 890,0

Arrondissement du Sud-Ouest



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement du Sud-Ouest.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Les sommes investies en 2004 tout comme en 2003 ont majoritairement trait à la protection des éléments de l'actif de l'arrondissement du Sud-Ouest, soit plus de 90 %.

Le Programme Renouveau Urbain (PRU) a permis de compléter la restauration et la mise aux normes de la bibliothèque et du centre culturel Georges-Vanier (3,2 M\$), la restauration des parcs Sir-Georges-Étienne-Cartier et Ignace-Bourget et le remplacement des jeux destinés aux jeunes de 2 à 5 ans au parc Ignace-Bourget (225,0 \$). De plus, avec l'aide financière consentie pour les projets structurants, l'arrondissement a pu poursuivre la mise à niveau et le développement des infrastructures aux abords du canal de Lachine (3,4 M\$). Dans le cadre des programmes Révi-Sol et Quartiers ciblés, nous avons poursuivi le réaménagement du parc Leber et complété celui du parc Sammy-Hill. De plus, plusieurs travaux dans d'autres parcs de l'arrondissement ont aussi été entrepris pour un investissement de plus de 900,0 \$.

L'arrondissement a maintenu ses efforts en consacrant une part importante de son budget à la restauration et à la mise aux normes d'édifices sportifs, tels que la toiture de la piscine du centre sportif Gadbois et son système de filtration. Les travaux de mise aux normes du bain Émard ont débuté en 2004 et représentent un investissement de près de 1 M\$. Au chapitre des infrastructures, 2,9 M\$ ont été accordés aux programmes de réfection routière et de rénovation des réseaux d'aqueduc et d'égout. Enfin, nous avons consenti un effort supplémentaire et investi 1,1 M\$ pour le remplacement de véhicules à la suite du dégagement budgétaire résultant de la modification du calcul de la ristourne de taxes sur les produits et services (TPS).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

Le programme triennal d'immobilisations 2005 de l'arrondissement prévoit un investissement net de 5,7 M\$ dont 5,5 M\$ à la charge des contribuables (emprunt).

Volet protection

Environ 95 % des investissements nets seront consacrés à la protection des éléments de l'actif de l'arrondissement, dont les principaux projets sont la restauration et la mise aux normes du centre du bain Émard, la poursuite de la mise aux normes du centre sportif Gadbois, la réfection routière, le réaménagement de parcs et le renouvellement du parc de véhicules.

Une somme de 150,0 \$ en 2005 sur une contribution totale de l'arrondissement de 500,0 \$ sur deux ans est prévue pour le projet d'enfouissement des fils aux alentours de la Ferme St-Gabriel, dont la valeur totale du projet est évaluée à plus de 2,7 M\$.

Volet développement

Les sommes prévues au développement sont attribuées au programme d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels pour un montant de 321,0 \$.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 particulièrement au chapitre du remplacement des véhicules auront un effet positif sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
10196	Acquisition et réhabilitation à des fins de développement	250,0	-	-	250,0	-	250,0
68721	Programme d'acquisition d'équipement et de mobilier urbain	-	100,0	100,0	200,0	-	200,0
69095	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	150,0	350,0	-	500,0	-	500,0
68053	Programme de gestion de la désuétude informatique	-	50,0	50,0	100,0	-	100,0
38002	Programme de protection de bâtiments culturels	-	130,0	-	130,0	-	130,0
66053	Programme de protection des bâtiments administratifs	-	-	165,0	165,0	-	165,0
42304	Programme de protection des bâtiments sportifs	2 183,0	1 336,0	1 195,0	4 714,0	-	4 714,0
34221	Programme de réaménagement de parcs anciens	30,0	-	240,0	270,0	420,0	690,0
55736	Programme de réfection routière	2 000,0	2 000,0	2 000,0	6 000,0	-	6 000,0
68021	Programme de remplacement de véhicules	754,0	800,0	800,0	2 354,0	-	2 354,0
16006	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	71,0	500,0	500,0	1 071,0	-	1 071,0
31211	Soutien au développement aux abords du canal de Lachine	275,0	192,0	408,0	875,0	-	875,0
Total		5 713,0	5 458,0	5 458,0	16 629,0	420,0	17 049,0

Arrondissement de Verdun



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Verdun.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu pour 2004 s'est ajouté 5,3 M\$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003 ainsi qu'un montant de 437,0 \$ que l'arrondissement a injecté à même ses surplus accumulés.

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement aura investi en 2004 principalement dans la réfection des éléments suivants : infrastructures souterraines (2,9 M\$), chaussées et trottoirs (3,8 M\$), réfection des équipements et réaménagement de parcs (1,3 M\$), de berges (431,0 \$) et de bâtiments (878,0 \$). Par ailleurs, l'arrondissement consacrera 1,1 M\$ au remplacement du matériel roulant.

En matière de développement, l'arrondissement de Verdun se démarque par des besoins très importants. Pour 2004, il a d'ailleurs obtenu des fonds additionnels de 10,0 M\$ pour assurer les travaux d'infrastructures, en plus des 5,3 M\$ déjà accordés en 2003. Les principaux projets sont ceux prévus à la pointe sud et à la pointe nord de l'Île-des-Sœurs. L'ensemble des projets de développement totalisera 65,0 M\$ d'investissement d'ici 2015 et devrait générer plus de 2,6 milliards de dollars en nouvelles valeurs foncières. Des projets de plus de 3,0 M\$ sont également prévus au programme Renouveau urbain d'ici la fin de l'année 2005.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant d'investissement correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 4,1 M\$ sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement. Ce montant ne comprend aucun report de 2004 puisqu'en 2004, l'enveloppe d'investissement aura été utilisée en entier. Maintenant sous la responsabilité du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, un investissement de 705,0 \$ destiné à la gestion de l'eau sera réservé pour le territoire de l'arrondissement.

Voici les principaux projets retenus.

Volet protection

L'arrondissement investira dans les secteurs suivants : chaussées et trottoirs (1,2 M\$), réfection des équipements et réaménagement de parcs (680,0 M\$), de berges (1,6 M\$) et de bâtiments (240,0 \$) et fera du remplacement de son matériel roulant (472,0 \$).

Volet développement

Les besoins de l'arrondissement sont très grands en cette matière. Pour 2005, une proposition budgétaire de 15,0 M\$ est présentée afin d'assurer les travaux d'infrastructures. Cette somme va s'ajouter aux 5,3 M\$ de 2003 ainsi qu'aux 10,0 M\$ de 2004 déjà accordés. Les principaux projets sont ceux prévus à la pointe sud et à pointe nord du quartier de l'Île-des-Sœurs ainsi que celui de la construction du boulevard du Cerf-Volant dans le quartier de l'Église/Wellington. Des projets de plus de 2,0 M\$ sont également prévus au programme Renouveau urbain d'ici la fin de l'année 2005.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets du volet protection ont peu d'impact sur le budget de fonctionnement, mais ils contribueront à l'amélioration des équipements, des installations et, par conséquent, de la qualité de vie. Toutefois, considérant l'importance des projets du volet développement, des dépenses additionnelles pouvant se chiffrer à près de 1 million de dollars, découlant des nouveaux investissements des années 2004 et 2005, viendront affecter le budget de fonctionnement des prochaines années. Cet impact devrait être compensé par une augmentation des recettes fiscales pour la Ville de Montréal, entraînant, pour l'arrondissement, une augmentation de son enveloppe du montant de budget de fonctionnement qui lui sera attribué au titre de fonds de développement.

Investissements par projets et programmes locaux

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
34712	Mise en valeur des berges	1 573,0	869,0	1 103,0	3 545,0	-	3 545,0
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux	423,0	352,0	-	775,0	-	775,0
59512	Programme de mise aux normes des feux de circulation	-	94,0	94,0	188,0	-	188,0
42512	Programme de protection des bâtiments sportifs	174,0	174,0	174,0	522,0	-	522,0
34612	Programme de réaménagement de parcs anciens	257,0	188,0	634,0	1 079,0	3 757,0	4 836,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	47,0	330,0	94,0	471,0	-	471,0
55719	Programme de réfection routière	1 150,0	1 337,0	1 337,0	3 824,0	-	3 824,0
68512	Programme de remplacement de véhicules	472,0	654,0	679,0	1 805,0	-	1 805,0
60512	Programme de remplacement d'équipement de chauffage	19,0	-	-	19,0	-	19,0
57512	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	-	211,0	-	211,0	-	211,0
Total PTI local		4 115,0	4 209,0	4 115,0	12 439,0	3 757,0	16 196,0

Investissements par projets et programmes corporatifs

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
Projets structurants							
10612	Construction du boulevard du Cerf-Volant	470,0	-	-	470,0	-	470,0
10512	Développement résidentiel - Île-des-Sœurs	14 530,0	-	-	14 530,0	-	14 530,0
Total PTI corporatif		15 000,0	-	-	15 000,0	-	15 000,0

Arrondissement de Ville-Marie



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Ville-Marie.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu pour 2004, se sont ajoutés 6,6 M\$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003 ainsi qu'un montant de 2,1 M\$ pour la réalisation du projet le Cours Chaboillez.

Cette somme a permis d'entreprendre, entre autres, les projets suivants, tant pour le volet protection que développement :

- La poursuite du développement du projet Faubourg-Québec (823,0 \$) et le démarrage du projet Cours Chaboillez (2 115,0 \$);
- La réalisation d'études de caractérisation de sols, la décontamination de sols et l'aménagement de plusieurs parcs, dont Médéric-Martin, Saint-Jacques, des Joyeux-Vikings, de la Fabrique, Olivier-Robert, Sainte-Marie, des Vétérans et Percy-Walters, pour la somme de 4 190,0 \$;
- La réalisation de travaux d'infrastructures routières (PRR et environnement) sur les rues suivantes : Chemin Trafalgar, Chemin Saint-Sulpice, Chemin Picquet, Lusignan, Savoie, Mackay, Lafontaine et Saint-Dominique (7 890 \$);
- Le démarrage du projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine (622,0 \$);
- L'aménagement de cours de service et d'immeubles (4 532,0 \$, dont 3 760,0 \$ pour la restauration du marché Bonsecours);
- L'acquisition de véhicules pour le renouvellement du parc (1 200,0 \$).

Autres travaux non capitalisables

- La poursuite des travaux pour le Centre communautaire chinois (1 920,0 \$);
- La poursuite du Programme opération commerce (POC) sur les rues Sainte-Catherine et Ontario et le Programme de renouveau urbain (1 340,0 \$).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant d'investissement de 5,5 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 5,3 M\$, sera alloué pour le programme d'investissement de l'arrondissement. Voici les principaux projets retenus.

Volet protection

Des investissements de 2,2 M\$ sont prévus dans le Programme de réfection routière pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée, répartis équitablement entre les trois districts de l'arrondissement, ainsi que pour des travaux touchant les trottoirs et les bordures.

Une enveloppe de 1,5 M\$ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement. Les sommes serviront à poursuivre le réaménagement des parcs entrepris en 2004 et à démarrer les travaux pour d'autres parcs, tels que Dalcourt, des Habitations Jeanne-Mance, des Royaux et des Vétérans. Le réaménagement du square Dorchester, du square Viger et les abords du pont Jacques-Cartier fait également partie de la programmation 2005-2007.

Des travaux de rénovation importants seront effectués au bain Quintal, à l'édifice Plessis et à l'aréna Camillien-Houde, au coût de 0,4 M\$. Enfin, un montant de 0,8 M\$ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

Autres travaux non capitalisables

Un montant de 1,9 M\$ de contribution a été prévu dans le budget corporatif pour la construction d'un centre communautaire dans le Quartier chinois. Ce projet permettra, entre autres, à la communauté de disposer d'une installation de diffusion de la culture chinoise.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets présentés au PTI 2005 ne généreront pas de dépenses additionnelles au budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68052	Programme de gestion de la désuétude informatique	50,0	50,0	50,0	150,0	-	150,0
66175	Programme de protection des cours de service	-	500,0	100,0	600,0	-	600,0
66553	Programme de protection des emplacements d'immeubles	164,0	-	-	164,0	-	164,0
34220	Programme de réaménagement de parcs anciens	1 356,0	1 713,0	1 908,0	4 977,0	-	4 977,0
67854	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	268,0	158,0	300,0	726,0	-	726,0
28005	Programme de réfection et de réaménagement des rues commerciales	200,0	200,0	200,0	600,0	-	600,0
55737	Programme de réfection routière	2 160,0	1 887,0	1 950,0	5 997,0	-	5 997,0
68020	Programme de remplacement de véhicules	800,0	800,0	800,0	2 400,0	-	2 400,0
34320	Programme de remplacement d'équipement de parcs	200,0	-	-	200,0	-	200,0
35080	Réaménagement - rue Sainte-Catherine	300,0	-	-	300,0	-	300,0
Total		5 498,0	5 308,0	5 308,0	16 114,0	-	16 114,0

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu en 2004 s'est ajouté, d'une part, le report d'une somme déjà engagée de 4,4 M\$ pour la réalisation de projets débutés avant l'année 2004 et, d'autre part, un montant de 0,2 M\$ à titre de projet spécial afin d'exécuter des travaux dans la ruelle entre la 46^e Rue et la 47^e Rue et entre le boulevard Pie IX et la 24^e Avenue.

Deux projets du PRU seront réalisés en 2005, soit la construction de la piscine William-Hingston et le chalet du parc Sainte-Yvette.

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement a convenu de réaliser en 2004 les projets suivants et y investir les montants indiqués :

Travaux de réfection routière (2,9 M\$), réaménagement et mise à niveau des parcs de l'arrondissement dont les parcs Howard, Nicolas-Tillemont, Gabriel-Sagard, Ovilla-Légaré, Turin, passage piétonnier Ste-Cécile, place Octave-Crémazie, parc François-Perreault, place St-Laurent / Jean-Talon (1,5 M\$), remplacement de véhicules (1,6 M\$), travaux pour la rénovation des conduites d'eau (0,5 M\$), travaux pour la rénovation majeure du réseau d'égout (0,1 M\$), travaux pour la protection des bâtiments sportifs dont l'aréna Howie-Morentz (0,9 M\$) et, finalement, dans le cadre du PRU des travaux de réfection routière (0,6 M\$) et le réaménagement des parcs Shaughnessy, René-Goupil et Villieray (0,2 M\$).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant d'investissement de 6,9 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 6,9 M\$, sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement.

Volet protection

Dans un contexte d'amélioration des services aux citoyens, un montant de 4,5 M\$ sera affecté à la réfection des infrastructures routières. Ce montant représente 64 % de notre enveloppe totale et s'inscrit dans la continuité des investissements 2004.

Une enveloppe de 1,2 M\$ sera affectée au réaménagement et à la remise aux normes de sécurité des parcs de l'arrondissement notamment au parc Sainte-Yvette (0,1 M\$) et François-Perreault (0,4 M\$) et autres selon l'analyse effectuée sur les parcs et espaces verts de l'arrondissement. Une enveloppe de 0,5 M\$ sera allouée au renouvellement du parc de véhicules dont le remplacement de deux camions six roues et d'un camion grue Hiab. Une enveloppe de 0,7 M\$ sera allouée pour la protection des bâtiments sportifs de l'arrondissement notamment à la piscine John F. Kennedy, à la bibliothèque Saint-Michel, à l'aréna Saint-Michel, au chalet Ogilvy, à la piscine René-Goupil et à la toiture et réfection de chalets.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
42305	Programme de protection des bâtiments sportifs	725,0	719,0	719,0	2 163,0	-	2 163,0
34226	Programme de réaménagement de parcs anciens	1 245,0	1 000,0	1 000,0	3 245,0	-	3 245,0
55730	Programme de réfection routière	4 481,0	4 481,0	4 481,0	13 443,0	-	13 443,0
68026	Programme de remplacement de véhicules	500,0	751,0	751,0	2 002,0	-	2 002,0
Total		6 951,0	6 951,0	6 951,0	20 853,0	-	20 853,0

Arrondissement de Westmount



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Westmount.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Le montant brut d'investissement de 4,5 M\$ en 2004, soit 4,2 M\$ pour l'arrondissement et 1,3 M\$ pour Hydro Westmount, a permis, entre autres, d'entreprendre les projets dont la description suit.

Arrondissement

Un ajustement de 250,0 \$ a été ajouté à l'enveloppe du PTI de 2004; cette somme a été combinée à la provision de 485,0 \$ de l'arrondissement et affectée au remplacement de la conduite maîtresse dans l'avenue Roslyn entre l'avenue Westmount et The Boulevard (380 mètres linéaires, 846,1 \$). Cette partie de l'avenue Roslyn a été subséquemment reconstruite (552,4 \$). L'avenue Melville, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve, a aussi été reconstruite; ces travaux ont compris l'installation de nouveaux lampadaires (351,1 \$). Un plan d'ensemble du Parc Westmount sera effectué vers la fin de l'année 2004 (75,0 \$). Diverses améliorations ont été apportées aux parcs (112,0 \$) de même que le remplacement de l'escalier public dans la rue Aberdeen (75,0 \$). En dernier lieu, l'arrondissement a continué de moderniser son parc de véhicules (520,0 \$); cette activité sera terminée dans les premiers mois de 2005.

Hydro Westmount

Trois thèmes sont à la base du programme d'investissement d'Hydro Westmount : la restauration des équipements du réseau de distribution électrique, tant aérien que souterrain, pour un montant d'environ 500,0 \$, la mise à jour des équipements stratégiques des postes de transformation et de distribution électrique, (transformateurs, disjoncteurs et autres) qui représente des investissements de près de 200,0 \$ et la modernisation, au coût d'environ 200,0 \$, des équipements de mesure et de protection du réseau de distribution électrique afin de pouvoir obtenir de l'information de gestion en temps réel.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant brut de 2,5 M\$ est prévu au PTI de l'arrondissement, soit une réduction de 0,5 M\$ par rapport à 2004 (budget initial). Il est de 1,3 M\$ dans le cas d'Hydro Westmount. Les projets prévus sont décrits ci-après.

La réduction du budget du PTI de l'arrondissement découle de la décision de centraliser le budget de tous les travaux de rénovation des réseaux d'égouts et d'alimentation en eau (qui représentait 0,5 M\$ dans l'enveloppe budgétaire de 2004).

Volet protection

Arrondissement

Les principaux investissements que l'arrondissement compte faire en 2005 sont les suivants : la rénovation du bâtiment de l'hôtel de ville de l'arrondissement (150,0 \$) et les vestiaires de la piscine/du stade (125,0 \$), la réfection de l'avenue Rosemount (320,0 \$) et du Rosemount Crescent (200,0 \$) ; la rénovation de la conduite maîtresse et des égouts dans ces rues sera effectuée par le Service des infrastructures, transport et environnement, et, en dernier lieu, la restauration des aires de jeux dans le parc Westmount (350,0 \$).

Hydro-Westmount

En 2005, les investissements seront du même ordre qu'en 2004. Ils serviront à poursuivre les travaux décrits ci-dessus et la répartition des investissements, en fonction des trois grands projets, sera sensiblement la même. Il en sera ainsi jusqu'à ce que la mise à jour globale du réseau et des équipements soit terminée.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2005.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement. Dans le cas d'Hydro Westmount, lorsque les programmes de restauration, de mise à jour et de modernisation seront terminés, ils auront un impact majeur qui se traduira par la réduction des dépenses de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
34604	Programme d'amélioration des aires de jeux	440,0	280,0	80,0	800,0	-	800,0
59604	Programme d'atténuation des effets de la circulation	-	-	20,0	20,0	-	20,0
70504	Programme de développement informatique	120,0	75,0	75,0	270,0	-	270,0
69504	Programme de gestion du réseau électrique	1 300,0	1 300,0	1 300,0	3 900,0	-	3 900,0
66504	Programme de protection des bâtiments administratifs	250,0	230,0	300,0	780,0	-	780,0
34504	Programme de réaménagement de parcs anciens	40,0	30,0	30,0	100,0	-	100,0
42504	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	235,0	110,0	100,0	445,0	-	445,0
55704	Programme de réfection routière	1 371,0	1 438,0	1 467,0	4 276,0	-	4 276,0
68504	Programme de remplacement de véhicules	32,0	325,0	416,0	773,0	-	773,0
Total		3 788,0	3 788,0	3 788,0	11 364,0	-	11 364,0